

Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth.

(12-3-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 11 janvier 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : 3-8369

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration : 3-8361

Rédaction : 3-8361

Gérant : 3-8361

Message du président Roosevelt au Congrès américain (Voir en page 3)

Sera-ce toujours la guerre ?

Le comité d'Alger et la purge en France

Ne trouverons-nous pas le moyen d'instituer un état de choses qui, dans les conflits sociaux, assure à toutes les parties paix et justice? — L'absurde régime qui permet et facilite les plus dangereuses querelles — Pourquoi ne pas substituer à l'esprit et aux méthodes de guerre l'esprit et les méthodes de l'arbitrage? — Réflexions d'une triste et trop poignante actualité

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore ce que rapportent de Québec les délégués des *collets blancs* et l'accueil qui leur sera fait à leur retour. Mais, quoi qu'il en soit, il n'est peut-être pas hors de propos de renouveler certaines observations qui gardent leur intérêt, quelle que soit l'immédiate issue du conflit actuel. (En attendant, les plus distraits ne peuvent s'empêcher de noter l'absurde situation qui veut que de pareils problèmes, qui intéressent au premier chef les contribuables de Montréal, doivent se régler à Québec ou par l'intermédiaire d'institutions provinciales.)

Voici trois semaines, en chiffres ronds, que dure cette grève des *collets blancs*. Elle a paralysé, ou à peu près, l'administration municipale. Nous avons entendu des gens qui devaient être renseignés soutenir qu'elle coûte une cinquantaine de mille piastres par jour à la ville. Chose certaine, elle ne peut que troubler assez profondément la vie municipale. Elle a eu ses répercussions dans des milieux assez inattendus, à la Bibliothèque municipale, par exemple.

Quelques jours avant que ne se déclenche cette querelle, nous avions eu la grève, aux conséquences immédiates plus évidemment dangereuses, des pompiers et des policiers. Celle-ci avait suivi l'interruption du travail par les employés de tramway. Nous aurons peut-être demain une grève dans les écoles de la Commission scolaire catholique.

Et nous ne parlons ici que de ce qui se passe, ou s'est passé, à Montréal. Chacun sait qu'il y a eu des grèves un peu partout à travers le pays.

Et ce n'est pas sans une apparence de raison que l'on crie au désordre général...

Ce qui nous paraît le plus extraordinaire — on nous pardonnera de le répéter — c'est qu'il existe un état de choses qui, non seulement tolère ces luttes, mais qui, dans certains cas, semble même y inciter.

Il y aura toujours des conflits d'intérêts, et même d'appétits. Il y aura toujours, dans la répartition des bénéfices d'une entreprise quelconque, chance que les intéressés se fassent une opinion très différente de ce qui devrait leur revenir. Ceux qui fournissent les capitaux, ceux qui apportent leurs connaissances techniques, ceux qui donnent leur travail d'ouvriers proprement dits, ou d'employés de bureau seront toujours enclins à croire que leur part de bénéfice est inférieure à leur mérite.

L'étonnant, c'est qu'on n'ait pas encore trouvé le moyen d'instituer un régime qui permette de régler ces inévitables conflits sans troubler la vie même de l'entreprise, source des profits de tous, sans troubler la vie des citoyens, la plupart du temps, n'ont rien à faire dans la querelle, sans infliger à ces voisins même, comme à l'ensemble des citoyens, des dommages plus ou moins graves.

Cette répercussion des grèves sur la vie générale, elle frappe tout le monde quand il s'agit de services comme ceux de la police et des incendies. Il n'est personne qui ne soit effrayé des conséquences que pourrait avoir, dans de pareils services, une interruption de travail quelque peu prolongée. Et l'on s'accorde assez facilement à proclamer qu'il est absurde que la possibilité de semblables grèves entre dans la perspective ordinaire. Une ville risquerait d'être détruite, la vie des citoyens serait en danger.

Si l'on y regarde d'un peu près, on constate qu'il n'est pratiquement pas un conflit de travail qui n'entraîne, non seulement pour les participants immédiats, mais pour leurs

voisins, et pour un nombre infini de tiers, de lourdes conséquences.

Pour ne parler que des choses montréalaises, rappelez-vous ce qu'a représenté pour notre population l'interruption du service de tramway, ce que représenterait une grève des instituteurs, quels troubles, directs ou indirects, entraînerait la plus modeste suspension de travail.

Mais nous sommes accablés, nous disent les travailleurs, les meilleurs gens du monde souvent. Nous n'avons pas d'autre moyen d'obtenir justice... On ne consent à s'occuper de nous que lorsque nous menaçons de faire la grève, ou lorsqu'effectivement, nous la faisons...

Et, sans doute, il y a du vrai là-dedans. Ce que nous souhaitons, c'est qu'on trouve le moyen d'assurer à tous le maximum de justice possible, sans paralyser les entreprises, sans troubler la vie générale et celle des voisins.

C'est qu'on substitue à l'esprit et aux méthodes de guerre l'esprit de paix et les méthodes de l'arbitrage, d'un arbitrage qui aurait des dents, comme disent les Anglais, dont les sentences pourraient être effectivement appliquées.

Il n'est pas un observateur quelque peu attentif qui ne soit frappé des ressemblances de plus en plus grandes entre l'esprit qui anime les conflits ouvriers et celui qui domine la guerre proprement dite.

Ressemblances à peu près inévitables d'ailleurs. Du moment qu'on en appelle à la force, certaines méthodes paraissent s'imposer, nous ne disons pas en droit, mais en fait.

L'objectif à emporter domine tout. Il fait oublier les dommages qui pourraient être causés dans l'assaut. Il incline à toutes les alliances qui peuvent être utiles. Il suppose de longues et minutieuses préparations, ainsi que l'existence d'un véritable état-major. Et plus la lutte est rude, plus aussi, comme dans la guerre proprement dite, est-on porté à étendre la limite du permis.

Nous ne faisons pas ici le procès des combattants (les jugements diffèrent; nécessairement du reste selon les circonstances). Nous soulignons simplement, une fois de plus, l'absurdité d'un régime qui tolère ces terribles conflits, ou même y incite.

Nous demandons — il est probable que nous y reviendrons plus d'une fois encore — qu'on substitue à ce système barbare un régime humain.

Dans l'ordre international, le gros obstacle à l'arbitrage, c'est qu'il n'existe point de pouvoir qui ait qualité pour imposer et faire exécuter des sentences, ou que ce pouvoir soit aux mains d'une coalition qui songe d'abord à ses propres intérêts.

Dans l'ordre national, c'est autre chose. Il existe une puissance supérieure à tous les groupes et qui peut donc s'imposer à tous.

Pourquoi n'essaierait-elle pas d'instituer un peu d'ordre dans le chaos actuel?

Oh! nous ne prétendons pas que ce serait suffisant pour faire de notre terre un Paradis retrouvé. Ni les passions ni les appétits ne seraient par là supprimés.

Mais, au moins, les institutions publiques n'en faciliteraient pas le terrible jeu. Elles le contraindraient au contraire; elles donneraient à la Charité et à la Justice, au bon sens de plus grandes chances de s'imposer et de rayonner.

Omer HEROUX

Le Dr Léo Pariseau

Le Dr Léo Pariseau, dont l'on annonçait hier la mort — hélas! trop précoce, et par lui-même tout le premier — était l'un des hommes remarquables de sa génération.

Nous avons noté les principales dates de sa carrière. L'un de nos amis, qui connut particulièrement le Dr Pariseau et qui est en mesure d'apprécier son œuvre, parlera de lui prochainement aux lecteurs du *Devoir*.

En attendant, nous renouvelons à sa famille l'hommage de notre profonde sympathie.

Bloc-notes

(par Émile Benoît)

Main-d'œuvre et production

Deux textes de propagande nous arrivent presque simultanément d'Ottawa. Ils sont inégaux quant au volume mais l'un et l'autre sont bien significatifs. Il s'agit d'un article de près de deux mille mots, portant la signature du ministre du Commerce, M. Jas.-A. MacKinnon, et qui prend l'allure, en ce commencement de janvier, de revue des activités économiques du Canada, au cours de 1943; et d'un communiqué de la "Division de Publicité et d'Extension" au ministère fédéral d'Agriculture, L'un et l'autre textes sont relatifs au problème connexe de la main-d'œuvre et de la production. On y trouve des chiffres intéressants.

En ce temps où le papier est plus que congruent rationné aux journaux, le ministre du Commerce utilise une certaine quantité, que les contrôleurs officiels seraient peut-être en mesure d'apprécier exactement, aux fins d'une propagande qu'il destine à la presse. Reconnaissions-lui toutefois le mérite de faire adresser aux journaux des textes en langue française. Il est vrai que le dernier en date, qui constitue une revue de l'année 1943, ne parvient aux journaux de langue française qu'à la date du 10 janvier. On peut se demander si le texte anglais équivalent n'a pas été distribué plusieurs jours auparavant. La simultanéité de publication en langue anglaise et en langue française des textes officiels est un point à ne pas perdre de vue.

Le texte de M. MacKinnon

Dans la longue communication de M. MacKinnon, nous trouvons le passage suivant:

"Après les statistiques officielles, le personnel de nos forces armées a augmenté énormément. Il est de 505,000 en septembre 1942 à 727,000 le même mois de 1943. Pendant cette période le personnel de l'armée a augmenté de 350,000 à 460,000; celui de la marine, de 40,000 à 67,000; celui de l'aviation, de 115,000 à 200,000. Plus de 6% de notre population se trouvaient dans les forces armées en septembre dernier — un Canadien sur 16."

Dans un pays dont la population est inférieure à douze millions d'habitants, l'addition de 22,000 personnes aux effectifs des forces armées en une année aurait bien pu comporter un amoindrissement de notre effort industriel de guerre. Cependant, tel n'a pas été le cas par suite surtout de l'appel au service de notre capital féminin pour suppléer à notre capital masculin, de l'apport de nos jeunes gens à l'effort de la production et du maintien de nos personnes âgées en service après qu'elles auraient normalement dû se retirer.

En d'autres endroits de son texte, en fait, redisons-le, volumineux, M. MacKinnon parle de la nécessité du travail féminin. A ce qu'il dit et affirme, le fait qu'un Canadien sur seize se trouve maintenant dans les forces armées, n'a pas eu pour effet d'amoindrir la production du pays.

Propos d'un sous-ministre

L'autre texte en provenance d'Ottawa et auquel nous venons de faire allusion est du sous-ministre du travail, M. Arthur McNamara, qui est en même temps directeur du service sélectif national. Il s'agit d'un extrait d'un discours prononcé par M. McNamara, à la conférence agricole fédérale-provinciale récemment tenue à Ottawa. "On estime, dit M. McNamara, que 400,000 hommes et au moins 100,000 femmes ont quitté la ferme depuis 1939. Des milliers de jeunes cultivateurs servent dans l'armée. Des milliers d'autres ont travaillé dans des fabriques de munitions pendant les deux premières années de la guerre, alors qu'il était si important de fournir des armes en volume toujours croissant". Ce bulletin a rendu hommage aux personnes plus âgées qui sont restées sur la ferme et qui, avec leurs jeunes enfants, ont redoublé d'efforts pour augmenter la production. Des milliers d'hommes et de femmes, dit-il, sont sortis d'une retraite bien méritée pour aider à l'effort de guerre canadien sur le front agricole. Les hommes et les femmes plus

Les Russes proposent la ligne Curzon comme frontière entre la Pologne et l'U.R.S.S. — L'injustice du traité de Riga — Dénonciation du gouvernement polonais de Londres — Corps allemand anéanti près de Kirovograd

Le gouvernement soviétique vient de faire connaître son attitude sur la question polonaise: la radio de Moscou nous a apporté de bonne heure ce matin une déclaration officielle, qui confirme pleinement ce que l'on avait présumé depuis quelques mois. La Russie entend conserver les territoires polonais dont elle s'est emparée à la suite du partage de 1939, sauf de minimes concessions. Le gouvernement soviétique suggère comme frontière entre la Pologne et l'U.R.S.S. la ligne Curzon. Or la ligne Curzon équivaut à la frontière du triangle de quelque 3,800 milles carrés dont les angles se trouveraient à Brest-Litovsk, à Grodno et à Ostroïka dans le nord. Les Polonais se trouveraient à sacrifier la moitié de leur territoire d'avant-guerre. En retour, on leur promet des compensations du côté de l'Allemagne et un débouché sur la Baltique. C'est à ce prix seulement que la Russie soviétique est disposée à garantir "une Pologne forte et indépendante". La déclaration officielle soviétique nie carrément que les troupes rouges aient franchi la frontière polonaise et dénonce comme injuste le traité de Riga qui a mis fin à la guerre russo-polonaise en 1921 et délimité la frontière entre les deux pays.

Voici le texte de la déclaration officielle soviétique pour ce qui est de l'offre faite à la Pologne:

"La restauration de la Pologne comme Etat fort et indépendant apparaît maintenant comme possible. La Pologne ne doit pas être restaurée par l'annexion de territoires ukrainiens et blancs-russes, mais par le retour à la Pologne des territoires que l'Allemagne s'est appropriés."

"Ce n'est que de cette façon qu'il serait possible d'établir l'amitié et la confiance entre les peuples polonais, ukrainiens, blancs-russes et russes."

"La frontière orientale de la Pologne peut être établie par un accord avec l'Union soviétique. L'Union soviétique n'estime pas que les frontières de 1939 soient immuables. On peut y apporter des modifications qui seraient à l'avantage de la Pologne de façon à remettre à la Pologne les régions où la population polonaise l'emporte."

"Dans ce cas, la frontière russo-polonaise pourrait suivre le tracé connu sous le nom de ligne Curzon qui a été acceptée en 1919 par le conseil suprême des Alliés."

La formule de règlement que Moscou vient de suggérer ne paraît probablement pas inacceptable à une bonne partie de l'opinion anglaise comme l'article du "Times" de samedi dernier le donnait clairement à entendre. Les diplomates soviétiques ont fait preuve de psychologie en exhumant la formule de lord Curzon, un homme d'Etat anglais, ce qui leur permet de se donner les gants de consentir de petites concessions aux Polonais en conservant l'essentiel de leurs conquêtes de 1939.

Il est cependant un passage de la déclaration officielle soviétique qui paraît beaucoup plus embarrassant pour la Grande-Bretagne et ses gouvernants; c'est celui où l'on dénonce le gouvernement exilé que la Grande-Bretagne a accueilli sur son territoire et qu'elle reconnaît comme son allié depuis quatre ans. Le gouvernement soviétique affirme que ce gouvernement, séparé de son peuple, s'est avéré incapable d'établir des relations amicales avec l'U.R.S.S. et d'organiser la résistance contre les Allemands.

La déclaration laisse entendre que l'offre de Moscou s'adresse à la nation polonaise et non au gouvernement polonais de Londres et l'allusion à l'Union des patriotes polonais, le groupement communiste polonais organisé en Russie, et au corps polonais permet de croire que ce n'est pas avec le gouvernement en exil que l'on entend traiter.

On croit que la déclaration du gouvernement soviétique était connue à l'avance des gouvernements de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Cela pourrait expliquer l'article du "Times" qui conseillait aux Polonais d'être accommodants.

LES AFFAIRES FRANÇAISES

Dans toutes les coalitions, il y a des alliés satisfaits et des alliés mécontents. Après la guerre de 1914-1918, c'est l'Italie qui s'est estimée maltraitée et trompée par ses alliés et qui en a gardé une grande amertume. Cette fois, ce sont les Polonais qui craignent d'être sacrifiés à la Russie toute puissante. Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls à exprimer du mécontentement. Il y a longtemps que le Comité français de libération nationale d'Alger se plaint en termes mesurés de la façon dont on le traite parmi les Nations-Unies.

L'Assemblée consultative d'Alger a adopté hier une résolution qui demande au Comité de libération nationale de faire reconnaître officiellement les groupements clandestins en France comme l'avant-garde de l'armée française de libération et qu'on leur fasse une place dans la stratégie du grand état-major allié. Au cours des délibérations, plusieurs délégués ont réclamé avec instances que l'on arme les soldats des

formations clandestines. L'"underground" se meurt d'inanition, a déclaré l'un des chefs de la résistance, Ernest Bissagnet.

Le général Charles de Gaulle a déclaré que la bataille de France "est une et indivisible", qu'elle est livrée par les Français en France et hors de France et qu'elle se poursuivra jusqu'à ce que le gouvernement français soit rentré en France. Il a reproché aux Alliés d'imposer au Comité français de libération nationale "des négociations cruelles et douloureuses". Lorsque nous publierons notre livre jaune, dit-il, ce sera une histoire triste et l'on verra que nous ne sommes pas en faute.

On comprend facilement le mécontentement des gens d'Alger devant la situation humiliante faite aux représentants de la France dans les conseils alliés, mais on comprend moins bien la détermination de vengeance que les anime. Les discours prononcés à l'Assemblée consultative paraissent assez peu rassurants à ceux qui souhaitent à la France un prompt relèvement après l'épreuve de ces dernières années.

Ainsi le commissaire de l'Intérieur du comité, M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie, a voulu répondre aux appréhensions des Alliés qui craindraient les conséquences révolutionnaires d'une lutte menée sans uniforme par les groupes populaires en France. "L'idée d'armer le peuple français, dit-il, trouble quelques politiciens français et étrangers. Ce n'est pas une question de révolution, mais une question de purge que ne saurait prévenir ni les Anglais ni les Américains. Les Français ne sauraient vivre avec des traités et je dirais aux Alliés que le plus tôt la purge sera terminée le plus tôt l'ordre sera rétabli."

M. Charles Vallin a déclaré que le mouvement de la France libre est à la fois militaire et révolutionnaire. Il a représenté aux états-majors alliés qu'il n'ont pas encore voulu armer les groupes de résistance qu'ils n'ont pas à craindre les communistes qui ne combattent pas comme communistes mais comme patriotes à l'instar des Russes. Il s'est demandé pourquoi les États-Unis se surprendraient de voir que "nous voulons nous servir de la force de notre peuple pour notre restauration" et il a prédit une révolution européenne qui permettrait aux opinions de s'exprimer librement.

LES OPERATIONS MILITAIRES

Les seules opérations militaires importantes que rapportent les dépêches d'aujourd'hui sont celles qui se déroulent sur le front russe. En Italie, les troupes de la 5e armée continuent à se rapprocher lentement du centre stratégique de Cassino, à 70 milles de Rome. Les Anglais ont pris le mont Pedro, à 5 milles au sud-est de la ville, et les États-Unis le mont de Phipps à 1,500 verges seulement du village fortifié de Cervaro.

L'aviation alliée est retournée la nuit dernière au-dessus de Sofia, la capitale de la Bulgarie, qu'elle avait déjà bombardée dans le cours de la journée d'hier. Elle a aussi attaqué le centre ferroviaire de Skopje en Yougoslavie. Des contre-torpilleurs anglais ont coulé trois goélettes allemandes qui tentaient de forcer le golfe dans la mer Tyrrhénienne.

L'offensive rouge en Ukraine progresse toujours. L'armée du général Vatutine se rapproche constamment de la ligne de chemin de fer Varsovie-Odessa. Elle s'est emparée hier de Berzno et de Ludvopol dans la région de Sarny et Voronitsa et de Menirov dans la région de Vinnitsa.

L'armée du général Konev n'est plus qu'à 15 milles de l'importante jonction ferroviaire de Smela et elle aurait anéanti un corps allemand de 8,000 hommes encerclés au nord de Kirovograd. L'armée du général Konev menacerait, en opérant sa jonction avec celle du général Vatutine d'encercler de puissantes forces allemandes dans le secteur Smela-Kanew de la boucle du Dniéper.

Les Allemands rapportent eux-mêmes que les Russes viennent de se lancer de nouveau à l'offensive en Crimée dans la région de Kertch. On sait que les Russes avaient établi il y a déjà plusieurs semaines une tête de pont aux environs de Kertch, mais ce front était inactif depuis assez longtemps.

A Londres, les observateurs militaires estiment que les armées allemandes de l'Ukraine sont menacées d'un désastre militaire pire que celui de Stalingrad ou celui de Tunisie. Ils admettent que le maréchal von Manstein a comblé la brèche à Vinnitsa, mais ils ne croient pas qu'il puisse tenir la place contre un mouvement tournant. Ils prévoient une retraite prochaine de toute l'armée de la boucle du Dniéper; ils ne croient pas que l'on puisse couper la retraite à ces troupes et ils ne prévoient pas une débâcle, mais ils ne croient pas non plus que le maréchal von Manstein puisse exécuter cette retraite sans sacrifier quelque 300,000 hommes. Les Allemands ont réussi jusqu'ici à éviter le désastre même s'ils ont dû évacuer d'énormes étendues de territoire russe: il reste à voir si leur habileté tactique leur permettra encore de se tirer de la situation critique où ils se trouvent en Ukraine.

Pierre VIGEANT

Lettre d'Ottawa

Le nouveau juge en chef de la Cour Suprême

Une nomination qui soulève d'unanimes approbations — L'erreur d'avoir nommé sir Lyman-P. Duff commissaire lors de l'enquête sur l'aventure de Hong-Kong — Des rumeurs bien plus nuisibles qu'utiles

(Par Léopold Richer)

Ottawa, 11-1-44 — Le premier ministre et le gouvernement fédéral viennent de faire une excellente nomination en désignant M. Thibault Rinfret à la présidence de la Cour Suprême du Canada. Depuis deux ans le *Devoir* a accordé un intérêt exceptionnel à cette nomination. Il ne voyait pas comment on pouvait penser et écrire qu'elle ne se ferait pas. Nous avons le plaisir de constater que les autorités ont reconnu les mérites de notre éminent compatriote et lui ont confié l'une des plus lourdes responsabilités auxquelles un Canadien puisse aspirer. Grand honneur, il est vrai, mais responsabilité plus grande encore: on est sûr que M. Rinfret envisage point sa nomination d'une manière différente. Il la saisit avec une acceptation et un sentiment du devoir qu'il a développé à un degré élevé au cours d'une existence toute consacrée aux siens et à l'exercice de ses fonctions.

Poste redoutable

C'est un poste redoutable que l'on confie à M. Rinfret. Un poste où il est consolant de voir l'un des nôtres. Il y avait longtemps qu'un Canadien français ne l'avait occupé. On en est sûr. M. Thibault Rinfret fera un remarquable juge en chef. Les membres du barreau se réjouissent de sa nomination. Ils ont pleine confiance en son autorité, en sa compétence. Il a fait ses preuves dans des causes difficiles,

historiques. Quelques-uns de ses jugements sont célèbres. L'on peut dire qu'un grand juge en chef succède à un grand juge en chef.

Sir Lyman-P. Duff

Le juge en chef qui prend sa retraite, sir Lyman P. Duff, jouissait de l'estime, de la considération et du respect de ses collègues et des membres du barreau. Bien qu'ayant déjà dépassé l'âge auquel un juge doit cesser d'exercer ses fonctions, il est encore en pleine vigueur intellectuelle. C'est un homme d'une remarquable culture. Il a travaillé jusqu'au dernier jour. Il a tenu à réviser ses jugements lui-même et à mettre la dernière main à son œuvre longue et fructueuse. Sa vie est un bel exemple de labeur soutenu et de curiosité intellectuelle. M. King pouvait dire vendredi dernier: "Sir Lyman laisse la fonction de juge en chef, convaincu que nul autre membre de l'organisation judiciaire canadienne n'a connu une plus belle période de service et n'a joui plus entièrement de l'estime de la magistrature et du barreau de notre pays, de même que de la confiance et du respect de ses concitoyens."

Une erreur

On a cependant commis une erreur à son égard. On a nommé commissaire lors de l'enquête sur l'aventure canadienne à Hong-Kong. Le gouvernement a-t-il, en

(suite à la dernière page)

L'actualité

Appel au sacerdoce

par Louis Robillard

J'entends une prédication émouvante. Le directeur de l'Œuvre des vocations traçait le triste bilan défectueux des aspirants au sacerdoce. Le service des autels se trouve dans une carence inquiétante; les prêtres se font de plus en plus rares; notre clergé canadien-français se recrute avec une difficulté croissante.

La province réputée la plus catholique de la terre commence à refuser l'holocauste de ses enfants à l'Eglise. Nous sommes les témoins passifs et peut-être inconscients d'un moment critique de notre histoire religieuse québécoise.

Malgré les obstacles suscités par nos adversaires et nos misères d'argent, nous avons magnifiquement arboré nos sanctuaires et nos cloîtres d'un essaim toujours renouvelé de saintes recrues. Nous fournissons même le surplus de ces richesses aux peuples plus pauvres en vocations. Nos robes blanches, brunes ou noires répandaient leur ferveur apostolique sous tous les soleils et jusque dans l'ombre glacée des longues nuits arctiques.

Du sein de nos familles montaient sans cesse une source abondante de chefs religieux, d'éducateurs et d'hospitaliers qui s'immolaient pour le maintien de la foi, de la culture et de la charité.

Cette fontaine d'abnégation donne des signes d'assèchement. La parole simple et forte du prêtre zélé que j'entends dimanche en donnait le grave avertissement. Écho lui-même des appréhensions de notre évêque. Ses chiffres ont surpris les oreilles mondaines les plus insensibles.

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Montréal recevra 18 nouveaux tramways au profil caréné; pourquoi cette forme aérodynamique, aide de vitesse, pour rouler tranquillement sur la chaussée de "la Catherine"? M. Watt voudrait-il lancer ses voitures électriques à l'allure d'un convoi express? Nous verrons bien.

Ges nouveaux "p'tits chars" nous arri-

veront en février. Toronto a déjà les siens. Pourquoi cette priorité en faveur de Yorktown?

Suivant la vieille formule britannique, plusieurs fois centenaire, la Législature québécoise est convoquée encore une fois pour l'exposition des affaires (traduction du texte anglais for the dispatch of business).

Dans notre langue, expédition comporte le sens de diligence, de promptitude, signification ironique dans le cas québécois où les sessions s'éternisent invariablement.

Il se trouve pourtant parmi les députés deux authentiques dispatchers (expéditeurs... de trains) de métier, mais ils ne sont apparemment revêtus d'aucun pouvoir pour accélérer la machine parlementaire.

Les réels dispatchers sont les stratèges des partis, et les combinards, sources de lambingages.

Le Grincheux

11-1-44

Citation d'actualité

"Ce monde sans âme souffre d'avantage d'être un monde sans cœur. Il dépeint de ne plus savoir aimer."

THÉLIER DE PONCHÉVILLE

Y a-t-il une oeuvre qui s'occupe des épileptiques ?

Déclaration de M. le Dr Roma Amyot, au nom du Bureau des Etablissements Notre-Dame — L'oeuvre magnifiquement accomplie par cette institution

M. le Dr Roma Amyot nous fait venir au nom du bureau médical des Etablissements Notre-Dame, la déclaration suivante:

Les journaux de Montréal ont publié récemment l'incorporation d'une oeuvre destinée à venir en aide aux épileptiques. La présence de deux noms de langue française dans son bureau de direction n'épêche pas de conclure qu'il s'agit d'une institution non-confessionnelle destinée à s'occuper de tous les épileptiques de la province de Québec.

On doit se réjouir, en tant que médecins et individus désireux du bien de ses semblables, qu'une institution en formation se propose de soulager la triste sorte des épileptiques.

Il serait cependant malheureux que le public ignorât une oeuvre qui existe déjà, qui a rendu ou rend encore d'éminents services à la société; qui donne présentement la totalité du rendement que son installation actuelle lui permet, qui, enfin, est due à l'esprit d'abnégation et au dévouement d'un groupe de laïques absolument désintéressés.

Il existe en effet depuis 1933 une Association catholique de l'Aide aux infirmes, société incorporée selon la loi provinciale. Depuis le 31 octobre 1942, les Etablissements Notre-Dame, pour épileptiques éducatifs, enfants et adultes, sont définitivement installés à l'île-aux-Cerfs, à St-Charles-sur-Richelieu, où fonctionne une école primaire et de métiers subventionnée par l'Assistance Publique et qui groupe actuellement 23 filles et 20 garçons.

Cette oeuvre, qui existe déjà, possède l'entière approbation des autorités religieuses du diocèse de Montréal. Elle a formé récemment un bureau médical composé de chefs de service dans les principaux hôpitaux de Montréal, dont voici les noms: Dr Roma Amyot, chef du service de neurologie à l'Université; Dr Antonio Barbeau, professeur titulaire de neurologie; Dr Jean Panet-Raymond, chef du service de neuro-chirurgie à St-Luc; Dr Jean Saucier, professeur agrégé; Dr Emile Legrand, professeur titulaire; Dr Omer Noël, professeur agrégé; Dr Edouard Samson, chef du service d'orthopédie au Sacré-Coeur de Cartierville; Dr René Dandurand, médecin à l'Hôtel-Dieu; Dr Bergeron, de l'Unité sanitaire de St-Hyacinthe; et le Dr Desjardins, de Beloeil, médecin à l'Hôpital Alexandra.

Il va sans dire que l'installation actuelle à l'île-aux-Cerfs est tout à fait insuffisante quant à la capacité et vu la précarité d'une construction mal adaptée. Dans l'esprit des

fondateurs, cette installation n'est qu'une introduction à l'oeuvre désirée, qu'une porte ouverte vers un projet d'ensemble et dont la réalisation permettra la poursuite d'une magnifique entreprise thérapeutique, éducative et instructive des épileptiques.

A l'invitation du Ministère de la Santé, M. Henri Groulx, les Etablissements Notre-Dame ont formé un projet, qu'ils lui ont soumis, relativement à l'instruction et à l'éducation des épileptiques, de même qu'à des recherches scientifiques sur cette maladie. Le 29 octobre 1943, le ministre faisait au bureau médical une promesse formelle d'encouragement, conforme au reste à ce qu'il déclarait lui-même dans sa causerie au Club Kiwanis Saint-Laurent, le 9 février 1943. Nous n'avons pas la moindre velléité, qu'on veuille bien le croire, d'engager une querelle de mots ou de toute autre nature, ni de créer un antagonisme quelconque entre une oeuvre en projet et celle envers laquelle nous avons engagé notre dévouement, laquelle qui se couvrirait du prétexte d'aider les épileptiques.

Le respect pour le malade, l'éthique professionnelle à l'égard de collègues très estimables, nous empêcheraient de verser dans un tel mollesse travers et d'engager une campagne d'accaparement de malades pour satisfaire notre vanité ou notre intérêt de groupe. Toute oeuvre philanthropique, humanitaire, médicale doit avoir ses franchises coupées.

Mais nous désirons la justice et nous craignons que l'oeuvre dont l'incorporation vient d'être faite attire trop l'attention des pouvoirs publics et relègue dans l'ombre celle qui existe déjà et qui précisément a besoin pour grandir de l'aide généreuse des gouvernements. Cependant si cette crainte se montre fondée, ce serait éminemment regrettable et pour l'oeuvre elle-même et pour ceux des épileptiques qui désireraient bénéficier d'une institution absolument conforme à leur mentalité, à leur éducation religieuse et familiale. Des droits d'essence la plus élevée seraient lésés et ce serait un malheur de plus.

Le bureau médical prie donc respectueusement le Ministère de se rappeler l'encouragement chaleureux qu'il manifesta à une institution déjà existante et qui devrait conserver ses prérogatives acquises par des années de travail.

Le Bureau Médical des Etablissements Notre-Dame, par Dr Roma AMYOT, 454, St-Jacques, Montréal.

Aux îles Marshall

Pearl-Harbor, 11 (A.P.) — Des avions de la marine des Etats-Unis ont attaqué l'atoll de Wotje dans les îles Marshall dans la nuit du 9 au 10 janvier; ils ont coulé un pétrolier auxiliaire et un autre petit navire et ont endommagé les installations sur la côte. Un bulletin du grand quartier de l'amiral Chester W. Nimitz a rapporté hier soir quatre attaques aériennes exécutées contre les îles Marshall dans les journées des 8 et 9 janvier: deux contre Wotje, une contre Jalouit et une contre Kouapalein. La dernière attaque contre Wotje fut la plus violente. Ces attaques n'ont pas coûté un seul appareil à l'aviation des Etats-Unis.

Von Papen n'est pas messager de paix

Londres, 11 (G.P.) — Les nazis ont pris connaissance hier soir de rapports voulant que Franz von Papen, ambassadeur allemand en Turquie, avait commencé à faire des tentatives de paix. On a aussitôt donné le communiqué suivant: "Dans les cercles de la Wilhelmstrasse, toutes les rumeurs au sujet des supposées tentatives de paix de l'ambassadeur allemand à Ankara, von Papen, doivent être confinées au royaume de l'imagination."

Don du Laboratoire Nadeau à l'Université

L'Institut de chimie de l'Université de Montréal vient de recevoir du Laboratoire Nadeau Ltée, un don substantiel qui lui permettra d'acquiescer pour sa bibliothèque un certain nombre d'ouvrages de chimie de la plus grande importance. L'Université remercie très sincèrement le Laboratoire Nadeau Ltée de ce geste généreux.

Reconstruction de 56 ponts dans la région de Sherbrooke

Québec, 11. — Le ministère provincial des Travaux publics termine des travaux importants dans la région de Sherbrooke, consécutifs à l'inondation du mois de juin dernier.

67 ponts avaient été emportés ou partiellement détruits et les travaux de reconstruction ou de réparation de 56 de ces ponts seront complétés sous peu.

M. Georges Dansereau, titulaire de ce ministère, a exprimé sa reconnaissance aux municipalités intéressées qui ont donné leur coopération au gouvernement dans cette entreprise et il tient à signaler l'esprit public de ces corporations municipales qui ont fourni leur part du coût des travaux, s'élevant au total de \$475,000. De cette somme, le gouvernement a contribué \$360,000, et de plus fait préparer à ses frais tous les plans et devis.

Il reste quatre ponts à reconstruire et 74 à réparer. A propos desquels les municipalités n'ont encore pris aucune décision. Le coût de ces travaux est estimé à \$28,500, pour lesquels des octrois ont été offerts par le ministère des Travaux publics. Dès que les municipalités prendront action, elles pourront compter sur la contribution du gouvernement.

M. Dansereau a visité la région après l'inondation du 15 juin. Les communications étaient devenues très difficiles. Les municipalités étaient dans le désarroi. Elles ont sollicité le concours du gouvernement qui leur a été donné avec empressement.

Le ministère des Travaux publics a tenu à ce que la plus grande partie des ponts soient reconstruits en béton, ce qui assure leur permanence et prévient la répétition de nouveaux désastres.

C'est le comté de Compton qui avait été le plus éprouvé par cette inondation. 38 ponts étaient à reconstruire ou à réparer, dont 20 ont été reconstruits ou à peu près, 10 réparés et 8, à propos desquels on attend la réponse des corporations municipales aux offres du gouvernement.

Les noms des 30 ponts reconstruits ou réparés sont les suivants: Ponts du village du canton de Compton, Lepeage, Petit-Canada, Lake's Mill, Grande-Ligne, Tremblay, Raymond, Hyatt, Siscoe, Bernard-Hébert, Keenan, Montminy, Pont du P. C., Swails, Lindsay Pond, Fab. Thibault, Kirouac, village d'Herford, Lepeage, Gauthier, Keenan, Ranboro, Munn, Lake's Mill, French, R. 22, R. 22, Paquetville, situés sur les rivières aux Saumons, Eaton, Moe, Haseltine, North Coaticook, etc.

Dans le comté de Stanstead, 13 ponts ont été reconstruits ou à peu près, 3 réparés et il en reste 2 à propos desquels on attend la réponse des municipalités.

Voici les noms de ces 16 ponts reconstruits ou réparés: Ponts Gagnon, Maheu, P. C., R. 22, Maltais, Green, Huff, Cooper, Jackson, Grey Hann, Des Cèdres, Lamarche, Libyton, Scott, Ladd's Mill, situés sur les rivières Cushing, Bailly, Tomifobia, etc.

Dans le comté de Sherbrooke, les 3 ponts du canton Ascot, Knight et Quilliams ont été reconstruits, les ponts du Collège, Long et R. No 1 réparés. Ces ponts sont situés sur les rivières aux Saumons, Cherry, Massawippi, St-François.

Dans le comté de Shefford, les 2 ponts Massé et de la Montagne, situés sur la rivière Noire, ont été reconstruits et le pont Gillman, sur la rivière Courville, a été réparé.

Dans le comté de Richmond, le pont Hains, sur la rivière Key, a été reconstruit. Le ministère des Travaux publics a démontré l'efficacité de ses services, sous l'énergique direction de M. Dansereau, en assurant l'exécution de ces grandes travaux dans la courte période de six mois et la population de la région de Sherbrooke, désormais protégée contre les dangers de nouvelles inondations, considère comme bienfaisante la prompt action du gouvernement Godbout.

L'Heure catholique

Les causeries doctrinales de l'Heure catholique, organisées par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Charbonneau, ont actuellement comme thème "Le Pape et la paix". La troisième de la série sera donnée le 16 janvier par l'abbé Jean Bertrand, aumônier général de la C.T.C.C. Il exposera la troisième condition de la paix indiquée par Pie XI dans son message de Noël 1942: "La dignité et les prérogatives du travail."

Cette causerie a lieu à 2 h., au poste CKAC, A 2 h. 20, allocation par le R. P. Philippe Leduc, S.J., recteur du noviciat des Jésuites sur la neuvième pour l'unité de l'Eglise qui a lieu du 18 au 25 janvier.

CALENDRIER

1er mois: JANVIER 31 jours
Demain: L'ÉPIPHANIE 12 JANVIER 1944
8. FÉBREROL, évêque et martyr.
Lever du soleil, 7 h. 04.
Coucher du soleil, 4 h. 37.
Lever de la lune, 4 h. 31.
Coucher de la lune, 9 h. 05.
Premier quartier, le 2, à 3 h. 40, du soir.
Pleine lune, le 10, à 5 h. 30, du matin.
Dernier quartier, le 18, à 10 h. 30, du soir.
Nouvelle lune, le 25, à 10 h. 24, du matin.

JANVIER 1944

Dim.	Lun.	Mér.	Jeu.	Ven.	Sab.
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

Berlin bombardé

Londres, 11 (G.P.) — Des bombardiers légers de la Royal Air Force ont attaqué la nuit dernière la ville de Berlin ainsi que d'autres objectifs dans l'ouest de l'Allemagne. Tous les appareils anglais sont rentrés heureusement à leurs bases. Des chasseurs allemands ont également survolé le continent au cours de la nuit: l'un d'eux n'est pas rentré, mais on a descendu un appareil allemand.

Dans la journée d'hier, l'activité aérienne s'est limitée à des attaques contre les côtes du nord de la France par de petites formations. Quatre avions alliés ne sont pas rentrés et on a descendu un appareil allemand.

Heure de biologie

Le jeudi, 13 janvier, à 5 h. du soir, dans l'amphithéâtre H-4 de l'Université de Montréal, 2900 boulevard Mont-Royal, M. Charles Oberling, M.D., doyen de la Faculté de médecine de Téhéran, continuera la série des conférences organisées par la Société de biologie sous les auspices de l'Acfas et de la Revue canadienne de biologie.

Cette Heure de biologie sera consacrée au sujet suivant: La science devant les infiniment petits.

Le public est cordialement invité.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 561-3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Assemblées, conférences, etc.

Mardi, 11 janvier

Institut Pie XI, à l'Un. de Montréal, 2900 boul. Mont-Royal, cours d'histoire catholique, à 4 h. 45; cours d'histoire de l'Eglise, à 5 h. 30.

Société St-Jean-Baptiste, réunion du Conseil général, au Monument National, 1182, rue St-Laurent, à 8 h. p.m.

Mercredi, 12 janvier

Société St-Jean-Baptiste, au Monument National, 1182 St-Laurent, cours d'adadémie, par M. José Delaquerrière, salle 31, à 7 h. 30 p.m.

Cours de diction française, par M. Jules Maest, salle 15, à 7 h. 30 p.m.

Cours d'alimentation rationnelle, par Mlle Rachel Beaudoin, Sûreté: Les aliments et nos besoins de chaleur et d'énergie; au salon de la société, à 7 h. 45 et à 9 h.

Société St-Jean-Baptiste, réunion des sections suivantes:

Club Saint-Laurent-Kiwana, déjeuner-causerie, hôtel Ritz-Carlton à midi et demi; M. P. Philippon, du Comité de la libération nationale à Ottawa. Sujet: "Ce que j'ai vu en Afrique du Nord".

Société St-Jean-Baptiste, au Monument National, cours de coopération pour les élèves de 1ère année, par M. François-Albert Angers. Sujet: "La philosophie de la coopération".

La Société généalogique canadienne-française, réunion à 8 h. 15, à la salle St-François, 2000, ouest, Dorchester, Communications: Les fêtes de famille et celle des Bellemare, par le Frère Bérard. Signification des noms patronymiques de nos 100 premiers membres, par M. Casimir Hébert.

Canadian Handicrafts Guild, 2023 rue Peel, exposition de photos au point de vue du traitement médical dans les hôpitaux civils et militaires canadiens. L'exposition restera ouverte jusqu'au 20 janvier.



Montréal, Qué.
Le 8 Janvier 1944

Cher M. Godbout: Je suis un simple citoyen comme les autres. A même mes économies, j'ai placé de l'argent dans la M.L.H. & P. de la même manière que j'ai acheté ma petite maison et mes meubles. Parce que cette compagnie est bien administrée, je reçois un bon rendement pour mon argent, et j'ai la considération en plus comme ma propre compagnie. Et voilà que vous projetez de la prendre. Pour moi, c'est tout comme si vous alliez prendre la maison et les meubles que j'ai achetés — c'est ma propriété.

Je suis aussi un abonné de la compagnie. Le service ne m'a pas coûté cher parce que la compagnie a été bien administrée. Mais le coût pourrait bien augmenter quand vous serez les propriétaires — ou si le tarif ne monte pas — comme ce fut le cas pour le service d'eau nos taxes, elles, monteront sans doute.

Votre proposition ne me dit rien qui vaille, M. Godbout, autant vous emparer de tous les autres commencent. Et alors, que nous servirait de travailler d'arracher-pied pour notre avenir et celui de nos enfants. Songez-y, M. Godbout: c'est là l'opinion d'une seule personne mais il y en a des milliers comme moi qui pensent de même.

Lettre publiée au Premier Ministre Adolphe Godbout publiée dans l'Intérêt de plus de 1,000,000 d'abonnés et des 30,000 actionnaires de MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER CONSOLIDATED.

Un petit actionnaire

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES à votre disposition

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE RÉTAL AU MONDE

HA.7251

OUVERT JOUR & NUIT

Advertising and Sales Executives Club, déjeuner-causerie, hôtel Mont-Royal, à midi et demi. M. Paul Hollister, du Columbia Broadcasting System. Sujet: Radio, avant, pendant et après la guerre.

Jeudi, 13 janvier

Société Saint-Jean-Baptiste, section de l'Immaculée-Conception, réunion à la salle paroissiale, 1963, est, rue Rachel. Causerie par le Dr Hermine Trudel. Sujet: "Comment seriez-vous traité, demain, si..."

Assistant du chef C. C. F.

Toronto, 11 (C.P.) — M. E.-B. Jolliffe, chef du parti C.C.F. ontarien, a annoncé que M. Garfield

Anderson, député de Fort Williams, avait été choisi comme assistant du chef C.C.F., pour la prochaine session de la législature ontarienne.

MONOTYPISTE se: clavier demandé. — Homme d'expérience; emploi permanent; références requises. S'adresser en personne ou par lettre No 1770 Service Sélectif National, 275 Notre-Dame ouest, Montréal.

Avis de décès

CARLEY. — Le 6 janvier 1944, est décédé Samuel-H. Carley, fils bien-aimé de M. et Mme W.-F. Carley, 1569 rue McGregor. Funérailles privées.

PAGE. — Au Village Bélanger, le 11 janvier 1944, à l'âge de 51 ans et 10 mois, est décédé, Edouard Page, maire de Saint-Eldéar de Laval et ancien préfet du comté de Laval, fils d'Alphonse Page et de feu Adèle Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira du domicile de son frère Alphonse, à Village Bélanger, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Eldéar, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARISEAU. — A Montréal, le 10 janvier 1944, à l'âge de 62 ans, le Dr Léon-Érrol Pariseau, époux d'Yvonne Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 517, avenue Davaar, Outremont, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. — Montréal
Tél. 861-3361

Tél.: Wellington 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, Limitée
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916
SERVICE JOUR ET NUIT
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public

JEUDI LE 13 JANVIER

à 3 heures de l'après-midi

Les cérémonies hebdomadaires en l'honneur des

FONDATEURS DE L'EGLISE CANADIENNE

reprindront désormais le jeudi, à 3 heures, et non le vendredi

dans la chapelle de

NOTRE-DAME DE BONSECOURS

rue Saint-Paul, vis-à-vis la rue Saint-Denis

- Notre prière obtiendra les miracles nécessaires à leur glorification.
- Notre prière obtiendra les grâces dont nous avons besoin pour nous, et pour tous ceux qui nous sont chers.

CANADA	\$6.70
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unité et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNITÉ ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 11 JANVIER 1944

Demain: Neige légère, puis plus froid.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 20.
Minimum, 10.
Même date l'an dernier, 10.
Même date l'an d'avant, 9.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.85; 11 h. a.m.,
29.75; midi, 29.70.

Chiffres fournis par Mme Reute M.-R. de
Messe 444 "Arbrook est. aut. 8"

Le président Roosevelt a présenté un programme de cinq points au Congrès

Il propose une loi du service national pour toute la nation — des lois pour une fiscalité réaliste — le droit pour le gouvernement de réattribuer les contrats de guerre — une loi sur le prix des vivres — le maintien de la loi de stabilisation économique

Washington, 11 (A.P.) — Le président Roosevelt a présenté à midi, dans son message au Congrès, un programme législatif en cinq points précédé par le projet d'une loi de service national.

Il a proposé une loi de service national pour la durée de la guerre, pour prévenir les grèves, et à part quelques exceptions, pour que tout adulte valide de la nation américaine soit disponible pour la production de guerre ou pour tout autre service essentiel.

Voici les quatre autres points:

1. Une fiscalité réaliste;
2. Le prolongement de la loi qui permet une nouvelle attribution des contrats de guerre;
3. Une loi sur le prix coûtant des vivres;
4. Adopter de nouveau la loi de stabilisation économique, loi qui expire le 30 juin prochain.

Dans son message annuel au Congrès qu'il a dû envoyer, car la grippe dont il souffre l'a empêché d'aller le lire personnellement, M. Roosevelt a parlé longuement des problèmes domestiques. Il a aussi parlé de la guerre.

Il propose son programme législatif "afin de concentrer toutes les énergies et ressources du pays pour gagner la guerre et maintenir une économie juste et stable au pays".

Après avoir déclaré que les Etats-Unis sont entrés dans la guerre contre l'esclavage humain, pour se défendre dans un monde menacé d'un régime de gangsters, M. Roosevelt a dit que les Américains ne doivent pas se contenter de la simple survie, mais que les Alliés se sont imposés l'obligation sacrée de retirer de la guerre plus que cette simple survie.

"Nous sommes unis dans la détermination que cette guerre ne sera suivie par une période intermédiaire qui conduirait à de nouveaux désastres, que nous ne répéterons pas les erreurs tragiques de l'isolement de l'Autriche, que nous ne recommencerons pas les excès des vingt premières années du siècle, que la nation s'est lancée dans une balade sur montagnes russes qui s'est terminée par une tragique catastrophe".

Le président parle ensuite des conférences du Caire et de Téhéran, pour dire que la discussion des problèmes s'est déroulée avec franchise et harmonie. De telles conférences auparavant n'avaient lieu qu'au lendemain des hostilités, en sorte que la paix qui en résultait n'était pas une véritable paix. C'est une erreur que l'on ne répètera pas cette fois-ci.

"Je tiens à ce moment-ci, à dire un mot ou deux à quelques personnes soupçonneuses qui craignent que M. Hull ou moi-même ayons pris des engagements pour l'avenir qui pourraient obliger notre pays à des traités secrets ou à jouer le rôle de Santa Claus. A de telles personnes soupçonneuses — pour me servir d'un terme poli — je tiens à dire que M. Churchill, le maréchal Staline et le généralissime Tchiang-Kai-shek connaissent parfaitement les clauses de notre constitution. Et M. Hull et moi-même les connaissons."

"Evidemment, nous avons pris certains engagements. Nous nous sommes nettement engagés à des plans militaires très larges et spécifiques qui exigent l'emploi de toutes les forces alliées pour entraîner

la défaite de nos ennemis le plus rapidement possible.

"Mais il n'y a pas eu de traités secrets ni d'engagements politiques ou financiers". M. Roosevelt dit qu'on a discuté surtout le grand but que recherchent les Nations-Unies: la sécurité. Et cela ne signifie pas seulement la sécurité physique contre les agressions, mais aussi la sécurité économique, sociale et morale, dans la famille des nations.

Parlant de son projet de loi du service national, le président affirme que seule une mobilisation totale des hommes et des ressources capitales de la nation entraînera une victoire rapide. "Des millions d'Américains, dit-il, ne sont pas du tout en état de guerre", et la loi permettrait à tous et à chacun de faire sa part entière dans l'œuvre commune.

Il a décrit sa loi de fiscalité réaliste comme une loi qui taxera tous les profits excessifs tant individuels que corporatifs et réduira d'autant le coût ultime de la guerre.

Quant au pouvoir de modifier les contrats de guerre, M. Roosevelt a déclaré qu'il s'agit de modifier les profits exorbitants et établir un juste prix pour le gouvernement. La loi sur les vivres permettrait au gouvernement, dit M. Roosevelt, de maximiser les denrées agricoles et les prix que paie le consommateur. Elle ne s'appliquerait qu'aux aliments essentiels et nécessiterait la dépense des agents publics, soit environ un pour cent du coût annuel de la guerre.

Si l'on ne renouvelle pas la loi de stabilisation, le président dit qu'on s'en va au chaos dans les prix des biens.

Le président a dénoncé certains groupes égoïstes qui songent à s'enrichir pendant que les jeunes gens du pays vont donner leur vie.

Parlant de l'après-guerre, M. Roosevelt dit que si l'histoire allait se répéter et si l'Amérique retombait dans la soi-disant normale de 1920, il est certain que nous aurions battu l'ennemi sur les champs de bataille étrangers, mais que nous aurions cédé à l'esprit du fascisme, ici au pays. Il appartient au Congrès de rechercher les méthodes pour établir une charte des libertés économiques. Cette charte devrait avoir les points suivants:

1. Le droit pour chacun à un emploi rémunérateur et utile.
2. Le droit de gagner suffisamment pour obtenir la nourriture, le vêtement et les délasséments appropriés.
3. Le droit pour tout agriculteur de retirer un revenu de ses produits qui lui permettra de vivre décemment, lui et sa famille.
4. Le droit pour tout homme d'affaires d'être protégé contre toute concurrence injuste et contre la domination des monopoles.
5. Le droit de toute famille à un foyer.
6. Le droit aux soins médicaux suffisants et à la chance de jouir d'une bonne santé.
7. Le droit à une protection efficace contre les craintes économiques causées par la vieillesse, la maladie, les accidents et le chômage.
8. Le droit à une bonne éducation.

M. Roosevelt estime que pour les prochaines élections, les 10,000,000 de soldats des armées américaines devraient avoir le droit de voter, et il demande au Congrès de supprimer sans délai les empêchements légaux.

Avant la session

Québec, 11 (D. N. C.) — Le Dr Massé Fortier, greffier des Bills privés de l'Assemblée législative, nous a déclaré ce matin qu'il a reçu à date 36 à 37 avis de projets de loi. C'est un peu plus que l'an dernier à période correspondante. Cette année, le délai pour la présentation des bills expirait le 28 décembre. Cela ne veut pas dire que d'autres bills privés ne seront pas reçus. Quelques-uns seront tout simplement refusés, tandis que d'autres, plus importants, seront acceptés, après que les pétitionnaires auront payé l'amende réglementaire.

La plupart de ces projets de loi sont présentés par des municipalités qui veulent faire amender leur charte. Presque toutes les villes de quelque importance ont quelque chose à demander à la Législature.

Nous avons déjà parlé de ces divers projets, dont les grandes lignes ont été publiées dans la Gazette Officielle.

Il y a aussi quatre ou cinq bills pour affaires de succession. Nos législateurs auront également à se prononcer sur des changements de noms et des demandes d'admission à une profession.

L'étude des Bills privés commencera généralement après l'adoption de l'adresse. Les débats ne manqueront jamais d'intérêt.

Vol à main armée

M. James Chu, 2073, rue St-Laurent, était chez lui hier soir, lorsque trois hommes entrèrent, vers 11 h. 30. L'un d'eux le menaça d'un revolver et M. Chu dut leur remettre la somme de \$250. Les bandits prirent ensuite la fuite en fermant la porte à clef de l'extérieur.

Le ruisseau Clermont

M. le juge Rhéaume a commencé hier l'audition d'une requête pour bref de mandamus présentée par M. W.-F. Thompson contre le conseil municipal de Laval des Rapides. Le requérant veut forcer la municipalité à entretenir le ruisseau Clermont libre de toute obstruction. Ce ruisseau traverse la propriété du requérant, et il prétend qu'à cause de la négligence des autorités municipales le ruisseau a été obstrué et que cela lui a causé des dommages.

La municipalité plaide que le ruisseau coule maintenant de façon normale, et qu'à tout événement s'il y a eu dommages, on ne peut pas tenir les autorités municipales responsables de l'état du ruisseau qui a sa source dans la paroisse voisine de Saint-Martin.

Elle se fait voler sa sacoche

Mlle E. Morrison, 4870, chemin de la Côte-des-Neiges, a rapporté à la police que, alors qu'elle se trouvait dans un magasin, quelqu'un lui a volé sa sacoche contenant \$25 en argent, une montre, une plume, un réservoir valant \$5 et des papiers personnels.

Vitrine brisée et

vol de manteaux

M. Moïse Feldman, propriétaire du Syndicat St-Henri, 3619 ouest, rue Notre-Dame, a constaté vers 2 h. 17 ce matin que des inconnus ont brisé une des vitrines de son magasin pour y voler deux manteaux de fourrure d'une valeur inconnue.

Ciano et cinq autres fascistes fusillés ce matin

Nouvelle non officielle — Mussolini incapable d'assister au procès de Castel-Vecchio

Frontière italienne, 11 (C.P.) — D'après un rapport non officiel un peloton fasciste a exécuté à l'aube aujourd'hui le comte Ciano, ancien ministre des Affaires étrangères d'Italie et gendre de Mussolini. Le peloton a également fusillé quatre autres membres du Grand Conseil fasciste condamnés à mort à Vérone pour haute trahison.

Les nouvelles sont confuses et contradictoires. L'une voulait que le Saint-Père fût intervenu en faveur des condamnés à mort. Mais on ne le sait pas de façon sûre. La presse fasciste pas plus que le radio ne mentionne soit les procès, soit les sentences. La seule dépêche précise venue ici en est une de l'agence D.N.B., datée de Milan.

Un journal de Lugano dit que le procès de Castel-Vecchio n'a été en réalité qu'une farce à laquelle assistaient seulement quelques partisans de Mussolini. Mussolini devait y assister lui-même et porter les accusations contre Ciano et le maréchal de Bono. On a appris nettement cependant que Mussolini a été dans l'impossibilité de quitter sa villa du lac de la Garde. Sa santé y déclinerait à vue d'œil.

Selon une autre rumeur, Ciano aurait été tiré au moment où il cherchait à s'enfuir, mais cette nouvelle n'a pas été prise au sérieux de façon générale.

La grève municipale

L'Assemblée des fonctionnaires municipaux pour décider s'ils acceptent les conditions que leurs délégués leur rapportent de Québec, aura lieu ce soir à 8 heures, à la salle de l'Assistance publique.

Les grévistes ont hâte de connaître ces conditions; c'est évidemment le sujet de toutes les discussions aux quartiers généraux de la grève. Le fait que rien n'a encore été révélé et que le comité des neuf n'a pas jugé à propos d'accepter lui-même alors qu'il avait tout pouvoir pour le faire, crée de l'inquiétude; mais on ne saura que ce soir que la délégation rapporte de Québec.

En attendant, le piquetage continue. Un petit groupe de grévistes a pris une nouvelle initiative pour obtenir un règlement avantageux: des prières à Notre-Dame-de-Bon-Secours. Hier après-midi, 27 grévistes ont passé une heure à la chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Bon-Secours, et ils comptent être une cinquantaine cet après-midi.

Poursuite contre M. Hervé Ferland

Le conseil municipal de Verdun a été informé officiellement, à sa séance régulière d'hier soir, du fait que M. Paul Thibault, électeur, a intenté contre M. Hervé Ferland une poursuite au montant de \$51,800. L'élection de M. Ferland avait été déclarée nulle par les tribunaux, les votes qu'il a donnés comme conseiller municipal pendant l'instance étaient illégaux; la loi stipule qu'il est passible d'une amende de \$100 par vote ainsi donné, et on a calculé que M. Ferland a donné 518 votes.

Pas de réforme pour les C. W. A. C.

Halifax, 11 (C.P.) — Les officiers des quartiers généraux du district militaire de Halifax ont qualifié "absolument sans fondement" la rumeur circulant ici, à savoir que les membres du corps féminin de l'Armée canadienne, qui désiraient quitter le service militaire pourraient être réformés le mois prochain.

Ces officiers ont ajouté que l'armée recrute toujours des femmes pour le C.W.A.C. et qu'elle continuera de le faire, pour admettre les hommes en faveur du service actif.

Accord commercial germano-suédois

Stockholm, 11 (A.P.) — La Suède et l'Allemagne ont signé hier un traité commercial pourvoyant à un échange diminué de marchandises en 1944 et les nazis ont convenu de lever leur blocus samedi prochain contre les navires suédois à destination de l'Amérique du Nord et du Sud.

La Suède a accepté d'expédier 7,000,000 de tonnes de minerai de fer aux nazis en 1944, près de 3,000,000 de tonnes de moins qu'en 1943. Les importations de charbon et de coke en provenance d'Allemagne seront réduites en conséquence, puisque la balance commerciale doit s'équilibrer.

Un discours de Roosevelt à la radio

Le président Roosevelt doit prononcer un discours à la radio ce soir. Cette émission sera transmise à neuf heures aux postes de Radio-Canada. Il y aura une version française à CBF à neuf heures trente.

La neutralité suédoise

Stockholm, 11 (A.P.) — Le roi Gustave V de Suède a déclaré aujourd'hui dans le discours du trône, à l'ouverture du parlement, que la Suède doit rester armée et sur le qui-vive pendant que les nations en guerre réunissent leurs forces pour la lutte finale. Le budget de guerre sera de \$443,160,000 pour l'année 1944, soit la moitié de toutes les dépenses prévues au budget.

Le roi prévoit que la Suède va pouvoir maintenir son état de neutralité.

Les frontières russo-polonaises de 1939 ne sont pas intangibles

Déclaration du gouvernement soviétique — La Pologne devra se reconstituer à même les territoires conquis par les Allemands — Accusations contre le gouvernement polonais en exil

Voici le texte de la déclaration du gouvernement soviétique au sujet des relations russo-polonaises:

"Une déclaration du gouvernement polonais en exil à Londres a été publiée le 5 janvier sur le problème des relations russo-polonaises. Cette déclaration contenait un certain nombre d'affirmations fausses, y compris une affirmation fautive au sujet de la frontière russo-polonaise."

Comme il est connu, la constitution soviétique a déterminé la frontière russo-polonaise avec l'acquiescement de la population de l'ouest de l'Ukraine et de l'ouest de la Russie blanche, tel qu'exprimé dans un plébiscite qui a eu lieu en 1939 sur une base largement démocratique.

Le territoire de l'Ukraine occidentale est peuplée d'Ukrainiens en majorité écrasante, tandis que les territoires de l'ouest de la Russie blanche sont peuplés en grande majorité de Russes blancs.

L'injustice commise par l'Accord de Riga en 1921, qui a été imposé à l'Union soviétique relativement à la population ukrainienne de l'Ukraine et de la Russie blanche occidentales est ainsi corrigée.

Le gouvernement soviétique a déclaré plusieurs fois qu'il est favorable à l'établissement d'une Pologne forte et indépendante et à l'amitié avec la Pologne.

L'entrée de l'Ukraine occidentale et de la Russie blanche occidentale dans l'Union soviétique, non seulement n'a pas heurté les intérêts polonais, mais au contraire a créé la base solide d'une amitié ferme et durable entre le peuple polonais et les peuples voisins d'Ukraine, de Russie blanche et de Russie.

Le gouvernement soviétique déclare de nouveau qu'il combat pour l'établissement de relations solides et amicales entre l'U.R.S.S. et la Pologne, si le peuple polonais le désire ainsi, fondées sur l'estime et la collaboration réciproques contre les Allemands. La solution de ce problème pourrait conduire à l'entrée de la Pologne dans l'accord russo-tchecoslovaque.

Les succès des troupes soviétiques accélèrent chaque jour la libération des territoires occupés de l'Union soviétique. Les combats de notre armée et les opérations de nos alliés mènent à l'effondrement de la machine de guerre allemande et à la libération de la Pologne et des autres pays occupés.

L'Union des patriotes polonais en U.R.S.S. et le corps d'armée polonais formé par elle, qui combat au front aux côtés de l'armée rouge remplissent actuellement leur glorieux devoir dans la lutte pour la libération.

La possibilité de la restauration de la Pologne comme un Etat fort et indépendant est maintenant en vue. La Pologne ne doit pas être restaurée par l'annexion des territoires d'Ukraine et de Russie blanche, mais par le retour à la Pologne des territoires occupés par les Allemands.

Les fonctionnaires-grévistes voteront ce soir

Projet de règlement convenu entre le gouvernement provincial, la Commission municipale et les délégués des grévistes

Québec, 11. (D.N.C.) — Les fonctionnaires municipaux de la métropole se prononcèrent ce soir sur un projet de règlement de la grève qui entre aujourd'hui dans sa quatrième semaine. Ce projet a été rédigé à la suite des pourparlers de dimanche et de lundi à Québec. Pendant plus de deux heures, hier et pendant cinq heures, la veille, les délégués des grévistes et les représentants de la Commission Municipale ont discuté avec le premier ministre et MM. Drouin, Rochette et Hamel, les moyens de mettre fin au conflit. En dépit de ces longues délibérations on ne put réussir à s'entendre. Hier soir, les représentants des fonctionnaires municipaux ont eu un nouveau caucus, au Château Champlain, et cette fois, on aurait réussi à trouver une formule acceptable par tous les intéressés. Il fut question de tenter d'effectuer un règlement sans plus tarder, mais on décida finalement qu'il serait préférable de demander à l'Assemblée générale des grévistes de se prononcer elle-même sur le projet de règlement.

Les délégués ont donc quitté Québec par le train de nuit et une réunion plénière des fonctionnaires municipaux a été convoquée pour ce soir à la salle de l'Assistance Municipale à Montréal. Le président du comité des neuf fera rapport des négociations qui ont été entamées à Québec et exposera le projet de règlement. L'Assemblée sera ensuite appelée à prendre une décision. M. G. Picard, secrétaire général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, est parti pour Montréal avec les représentants des grévistes.

De part et d'autre, avant l'ouverture des pourparlers, on s'est engagé à ne faire aucune déclaration avant qu'une décision ait été prise.

Reprise des conférences de M. Henri Bourassa

A l'auditorium du Plateau, mercredi, le 19 janvier prochain — Les cinq prochaines conférences, les 19 janvier, 2 et 16 février et 1er et 15 mars, seront consacrées à l'étude de l'impérialisme anglais

C'est mercredi soir le 19 janvier, au Plateau, que M. Henri Bourassa commencera la deuxième partie des conférences qu'il donne cette saison. L'on sait que cinq de ces conférences ont eu lieu en octobre, novembre et décembre et ont remporté un succès complet. Une foule considérable envahissait à chaque soir le vaste Auditorium du Plateau pour entendre l'éminent conférencier raconter les souvenirs de sa vie publique.

M. Bourassa consacrera les cinq conférences de janvier, février et mars à une étude de l'impérialisme et particulièrement de l'impérialisme anglais. C'est d'ailleurs cet impérialisme qu'il a

ainsi seulement sera-t-il possible d'assurer l'unité et la confiance entre les peuples polonais, ukrainiens, russe-blanc et russe.

La frontière orientale de la Pologne peut être établie par un accord avec l'Union soviétique. L'Union soviétique ne considère pas les frontières de 1939 comme intangibles. On pourrait introduire dans ces frontières des modifications qui seraient à l'avantage de la Pologne, afin que les régions où prédomine la population polonaise soient administrées par la Pologne.

Dans un tel cas, la frontière russo-polonaise pourrait suivre la soi-disant ligne Curzon, acceptée en 1919 par le conseil même des puissances alliées.

Cette ligne pourrait à l'entrée de l'Ukraine et de la Russie blanche occidentales dans l'Union soviétique. Les frontières orientales de la Pologne doivent être restaurées par le retour à la Pologne des terres polonaises conquises par l'Allemagne, sans quoi il serait impossible de comprendre toute la population polonaise à l'intérieur de son pays. La Pologne obtiendrait ainsi un débouché sur la Baltique.

La lutte légitime du peuple polonais pour sa complète unification dans un Etat fort et indépendant doit recevoir reconnaissance et appui. Le gouvernement polonais en exil, séparé de son peuple, s'est montré incapable d'établir des relations amicales avec l'U.R.S.S. Il s'est aussi montré incapable d'organiser une résistance active contre les envahisseurs allemands à l'intérieur même de la Pologne. De plus, par sa politique fautive, il a joué dans les mains des envahisseurs allemands. Les intérêts de la Pologne et de l'Union soviétique consistent dans l'établissement de solides relations d'amitié entre les peuples polonais et russe, unis dans leur lutte contre l'ennemi commun. La cause commune de tous les Alliés l'exige."

Déclaration de M. Coldwell au sujet des communistes

Ottawa, 11 (C.P.) — M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., a déclaré ceci au sujet de l'affirmation du quartier général travailliste progressiste qu'il cherchera à faire éliminer la majorité de travailleurs et d'agriculteurs C.C.F. à la prochaine Chambre des Communes: "Je n'ai aucun doute que le parti communiste, poursuivant sa tactique habituelle, cherchera à tout détruire sur la voie de son contrôle souhaité des organisations politiques et ouvrières, dont il se servira pour ses propres fins subversives."

Marins peu scrupuleux

Mlle M. Brosseau, 1240, rue Drummond, dinait avec deux marins. Elle se leva pour aller chercher des cigarettes. A son retour, elle constata la disparition des deux marins et aussi celle des \$39.50 qui se trouvaient dans sa bourse.

Nouvelles des Etats-Unis

On voudrait fermer Shipshaw

L'opinion d'un sénateur — Coût de production de l'aluminium — Pour faire voter les soldats à l'élection présidentielle — Campagne des Juifs étatsuniens — Les porteurs noirs

Washington, 11 (A.P.) — Le sénateur Wallgren (dém. Wash.) a dit hier à M. Philip D. Wilson, directeur de la division de l'aluminium et du magnésium à l'Office de la production de guerre, que le projet de fermer huit unités de production d'aluminium dans la région Pacifique-nord-ouest ne peut pas se justifier. Il a ajouté que sur les 20 unités de production que l'on veut fermer 8 sont dans cette région.

Une telle diminution de production aux dépens de cette partie du pays, a-t-il dit, est injustifiable. L'économie de main-d'œuvre serait négligeable et il doute que cela représente une économie de transport. On ne peut certainement arriver à ces conclusions correctes à ce sujet si on ne tient pas compte des 600,000 livres d'aluminium importé du Canada. Or dans les études faites en vue de ces fermetures on n'a pas tenu compte de l'aluminium importé de Shipshaw, Qué., usine financée par les Etats-Unis au coût d'environ \$67,000,000.

M. Wallgren estime que, toutes choses égales d'ailleurs, une usine financée par les Etats-Unis dans un pays étranger devrait être fermée avant une usine analogue financée par les Etats-Unis mais où travaillent des citoyens du pays. Cela s'impose d'autant plus, dit-il, quand on constate que la production dans cette usine étrangère coûte aux Etats-Unis 21 cents la livre, tandis que l'aluminium produit dans la région Pacifique-nord-ouest coûte moins de 15 cents la livre.

Le sénateur a envoyé à M. Wilson une résolution adoptée à sa réunion à Portland, Ore., de représentants de l'industrie, du travail et de l'agriculture des Etats d'Orégon, Washington et Idaho, et demandant que si la production de l'aluminium dépasse les besoins on constitue une réserve en cas de besoin urgent ultérieur. Ce groupe recommande aussi qu'on permette l'utilisation d'une certaine quantité d'aluminium pour fins civiles, et que s'il faut fermer des usines, on commence par celles qui emploient du charbon pour la production de l'électricité.

Vote des soldats

Chicago, 11 (A.P.) — Le comité national républicain est réuni ici aujourd'hui pour fixer la date et le lieu de la convention nationale du parti. Mais sur la réunion plénière un problème qui menace de jouer un rôle important dans l'élection de 1944: le vote des soldats.

Le but principal de la réunion ne fera pas l'objet de beaucoup de discussion; il semble évident qu'on acceptera l'offre minime de \$75,000 faite par la ville de Chicago pour avoir la convention, et que cette convention sera tenue vers le 25 juin. Le comité établira aussi le nombre des délégués auquel chaque Etat a droit.

Comme la procédure de la réunion semble ainsi réglée d'avance, le principal débat se fera autour du vote des membres des forces armées à l'élection présidentielle; un sous-comité a été nommé pour rédiger une résolution exposant l'attitude du parti sur ce sujet. Bien que le texte de cette résolution n'ait pas encore été rendu public, on dit que le comité y demandera aux Etats de coopérer avec le Congrès pour que les bulletins de vote comme absents soient mis à la disposition des membres des forces armées, outre-mer, à temps pour qu'ils puissent participer à l'élection présidentielle de novembre prochain.

Les Juifs

Philadelphie, 11 (A.P.) — Le Conseil du Judaïsme aux Etats-Unis a dénoncé hier les ordonnances britanniques qui interdiraient l'immigration des Juifs en Palestine et les empêcheraient d'acquiescer plus de terre après le 1er avril, et à la demande aux Juifs des Etats-Unis de s'organiser en force pour appuyer un programme non nationaliste susceptible de résoudre le problème juif total.

M. Lessing J. Rosenwald, président du conseil, a dit dans une déclaration officielle qu'une solution fondamentale ne pourra être trouvée que lorsque les Juifs obtiendront la reconnaissance mondiale de leur droit à une entière égalité. La solution ne pourra venir en Palestine, a-t-il dit, que lorsque les prétentions à l'établissement d'un Etat juif seront abandonnées, et que nous chercherons plutôt à obtenir la liberté de migration fondée sur des droits incontestables et non sur des privilèges spéciaux. Le conseil a aussi demandé au gouvernement étatsunien d'user de ses bons offices pour inciter le gouvernement britannique à ne pas s'engager dans "une politique aussi préjudiciable et injuste."

Appel rejeté

Washington 11 (A.P.) — La Cour suprême des Etats-Unis a refusé hier de reconsidérer sa décision du 6 décembre confirmant une règle établie par un comité de médiation, et qui a pour effet de refuser à 45 porteurs noirs de la gare de Saint-Paul le droit d'obtenir un contrat collectif.

Ces Noirs ont été, à cause de la couleur de leur peau, empêchés d'entrer dans une fraternité d'employés de chemin de fer; cette fraternité prétend d'ailleurs avoir le droit de représenter ces Noirs

dans les négociations ouvrières. Les porteurs ont demandé à l'United Transport Service Employees Union de les représenter pour la négociation d'une convention collective de travail. Le comité de médiation qui a entendu la requête a décidé que ces Noirs ne forment pas un métier distinct ni une classe séparée d'employés, et que conformément à la loi du travail relative aux chemins de fer, ils n'ont pas le droit de désigner une autre union pour traiter en leur nom.

L'union a porté la question devant la Cour suprême en disant que ces Noirs se trouvant dans le vide, qu'on les force à se faire représenter par un corps qui refuse de les admettre et aux décisions duquel ils ne peuvent pas prendre part; on a en outre invoqué le fait que l'union avait obtenu dans 21 autres cas le droit de représenter des porteurs de chemins de fer pour des négociations de travail.

Le 6 décembre la Cour suprême a, sans donner de jugement par écrit, décidé de s'en tenir à son attitude antérieure de ne pas intervenir dans les décisions des comités de médiation dans les conflits de juridiction entre unions ouvrières. Elle a de nouveau refusé de modifier son attitude.

Accidents

New-York, 11 (A.P.) — La Commission du commerce interétats a demandé hier aux compagnies de transport d'être plus vigilantes dans le respect des règlements destinés à assurer la protection du public, et de voir à la sécurité sans attendre qu'il se produise un accident désastreux.

Le rapport annuel de la Commission, pour l'année terminée le 30 juin dernier dit qu'au cours des six premiers mois de l'an dernier les accidents de chemins de fer à vapeur indiquent une augmentation de 31.72% comparativement à la période correspondante de 1942; le nombre des morts a été de 2,349, diminution de 3.37%, mais le nombre des blessés, 28,857, marque une augmentation de 37.99%.

Coulages

Washington, 11 (A.P.) — Un rapport anglo-étatsunien publié hier soir, indique que les pertes des Nations-Unies causées par les sous-marins ennemis n'ont été en 1943 que de 40% de celles de 1942, en tonnage marchand, tandis que la construction de nouveaux navires atteint de double de ce tonnage.

Vivres

New-York, 11 (A.P.) — L'American Institute of Food Distribution a rapporté hier que même si la situation alimentaire reste critique en Europe, il ne semble pas qu'on doive prévoir la nécessité de nourrir le continent pendant des années après la fin de la guerre; ce danger diminue. Si la guerre se termine pour avril prochain, l'Europe pourra se préparer à de bonnes récoltes pour l'automne prochain; mais si l'offensive doit se continuer une partie de l'été, il faudra continuer les envois de vivres jusqu'à l'automne 1945.</



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Je l'ai encore, cet ancien miroir qui m'arriva, il y a bien, bien longtemps, la veille des Rois, dans notre maison remplie de bonheur et de petits enfants. C'était le miroir de la cousine Désanges, un des trésors de sa vieille maison qu'elle appelait fièrement le manoir. Ses arrière-grands-parents l'avaient construite, elle y était née et elle y mourut bientôt après l'envol de son cadeau.

Ce miroir, devint pour moi un ami qui savait beaucoup de choses et avait le don mystérieux de me communiquer ses souvenirs.

Il reculait vers le passé et m'y faisait voir tant de figures qui s'y étaient mirées, tant de choses qu'il avait reflétées.

Les anciens meubles sont aussi des témoins d'autrefois, mais les miroirs, sur leurs surfaces polies, ont possédé un instant les visages gracieux des jeunes femmes, les bonnets de dentelle ajustés par les vieilles dames sur leurs cheveux blancs, et les graves messieurs à perruque qui les redressaient en grognement.

Avec mon miroir et par mon miroir, je me suis intéressée à tous ces personnages disparus auxquels nous ne pensons guère, mais dont nous tenons nos goûts, nos tendances, nos défauts, nos qualités qui nous relient si étrangement à nos ancêtres que nous n'avons pas connus et avec qui mon miroir vivait dans la plus grande intimité.

Le miroir, la grande horloge dont le gros balancier de cuivre parle comme autrefois pendant que ses aiguilles grignotent les minutes et marquent les heures, quels témoins des vies d'autrefois!

Il est tragique le destin des anciennes demeures défraîchées, ou, ce qui est pire, livrées à des étrangers!

Il vient un jour désolé où tout se vend de ce qui peut se vendre: la maison, les meubles, les arbres, les jardins, les champs! Tout se vend excepté ce qui a été dit, conté, écrit, aimé sur ce coin de terre.

Et cela qui ne pouvait se vendre, on le retrouve dans les vieux papiers, les lettres conservées religieusement et où le passé renait sous les plumes qui bavardent, racontent, pleurent, plaisaient et nous ramènent au cœur même de la famille d'où nous sortons.

Ces lettres conservées sont le plus bel héritage, car elles ont le pouvoir de faire revivre les pierres et parler les ruines: elles livrent les secrets et dévoilent les mystères qui nous regardent et dont nous ne nous doutons pas.

En les relisant, l'existence de nos ancêtres nous apparaît parée de teintes pâles comme de très vieux pastels, et ces feuillettes minces et jaunies, coupées dans les plis, nous émeuvent et nous charment.

On a le regret des maisons d'autrefois bien construites, vastes, bien remplies, maisons de travail et de repos, de silence et de gaieté, où les jours paisibles de la famille s'écoulaient dans l'union qui adoucissait les épreuves inévitables.

Foyers de bonnes mœurs et de bonnes manières où se perpétuaient la politesse, la discrétion, les égards, toutes les formes exquises d'une courtoisie, hélas! disparue et qui atténuait les défauts de chacun et contribuait à la quiétude de l'atmosphère.

On retrouve dans ces lettres les soucis et les occupations des ménagères qui tenaient leur maison: dans une sage économie qui n'excluait pas une large aisance, une bonne hospitalité et où l'on vivait aussi bien que l'on pensait.

Mon beau miroir, ma vieille horloge et mes précieuses lettres, c'est grâce à vous que j'ai si bien connu la vie à laquelle vous participiez et à laquelle une chaîne solide me rattache.

FADETTE

Augmentez le pouvoir d'achat de vos dollars

Voici une gerbe de conseils d'or pour la ménagère, qui nous sont fournis par le Service du consommateur du ministère fédéral de l'Agriculture.

1—Achetez des aliments canadiens en saison, quand ils sont frais et à prix raisonnables.

2—Achetez tout ce que vous pouvez conserver, mais sans accumuler.

3—Les morceaux de viande bon marché sont tout aussi nourris-

sants que les steaks et les côtelettes. La foie de bœuf, de porc et d'agneau vaut autant que celui du veau.

4—Les céréales en sacs sont généralement meilleur marché que les céréales en paquets, mais leur conservation à la maison exige des soins spéciaux.

5—Surveillez les marchés du temps de guerre. Renseignez-vous sur les changements dans la situation des vivres en lisant les avis publiés.

6—Lisez les rapports du marché dans les journaux locaux. Achetez de préférence des aliments qui sont en abondance et qui valent leur prix.

7—Profitez des ventes de commodités d'usage courant comme la farine, le savon, les pommes de terre, si l'occasion est vraiment bonne et si vous avez réellement besoin de ces produits.

8—Tenez compte de la valeur nutritive des aliments en faisant vos achats. Ne vous réglez pas sur les prix qui n'indiquent nullement la valeur alimentaire.

9—Achetez par catégories autant que possible et achetez la catégorie qui convient le mieux à vos besoins.

10—Consultez les étiquettes sur les boîtes et les paquets d'aliments. Elles vous disent "ce que" vous achetez et "combien" vous achetez. Procurez-vous les quantités que vous pouvez employer le plus économiquement.

11—Economisez du temps et de l'argent en préparant une liste de vos achats et en achetant à intervalles réguliers. Beaucoup de magasins font des ventes spéciales à la fin de la semaine.

12—Achetez par poids et par quantité — ne dites pas "je veux avoir pour tant de sous de ceci ou de cela".

Sur le front culinaire

La ménagère actuelle a besoin de plus d'imagination et de connaissances qu'autrefois

Un peu de variété dans les desserts évitera la monotonie dans vos menus

Trouvez-vous que vos repas se ressemblent toujours?

Si votre conscience vous fait des reproches, peut-être vous excusez-vous en disant "C'est la guerre! ...Il y a tant de choses que je ne peux me procurer!"

Il est vrai que maintenant la préparation d'un repas demande plus d'imagination qu'autrefois, quand un simple appel téléphonique à l'épicerie du coin satisfaisait nos plus petits caprices. Mais il est également vrai que des repas appétissants, variés et nourrissants peuvent encore être préparés même avec les restrictions actuelles.

Un nouveau dessert, par exemple, est un antidote à la monotonie. Voici quelques recettes de desserts que la Section du Consommateur du Ministère Fédéral de l'Agriculture vous offre pour vous aider à mettre de la variété dans vos repas d'hiver.

BLANC MANGER A L'ORANGE

4 c. à soupe de fécule de maïs
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de sucre
1/2 c. à thé de lait froid
2 1/2 tasses de lait chaud
1 œuf
2 c. à soupe de zeste d'orange
2 oranges divisées en quartiers

Mélanger la fécule de maïs, le sucre et le sel et verser le lait froid. Ajouter lentement au lait chaud dans la partie supérieure du bain-marie et brasser constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Faire cuire pendant 20 à 30 minutes, en brassant de temps en temps. Ajouter l'œuf bien battu et le zeste d'orange et faire cuire 3 minutes de plus. Retirer du feu et refroidir partiellement. Disposer les quartiers d'orange dans les coupes, ajouter le blanc manger et décorer de zeste d'orange. Six portions.

Notes — 1. L'œuf peut être omis et remplacé par 4 1/2 c. à soupe de fécule de maïs.

2. L'œuf peut être séparé, le jaune d'œuf battu et ajouté au pudding et le blanc battu bien ferme et incorporé au pudding quand il est retiré du feu.

POUDINGUE AU GINGEMBRE

1/3 de tasse de gras doux
1/4 de tasse de cassonade
1 œuf
3 c. à soupe de mélasse
2 tasses de farine à pain tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de soda à pâte
1/2 c. à thé de clou
2 c. à thé de gingembre
1 c. à thé de muscade
1 c. à thé de cannelle
2/3 de tasse de lait

Défaire le gras en crème, ajouter le sucre lentement en battant bien.

Ajouter l'œuf et la mélasse, bien battre. Mélanger la farine, la poudre à pâte, le sel, le soda à pâte et les épices; ajouter en alternant avec le lait, mélangé bien. Faire cuire à four modéré, 350° F, dans un moule à pain bien graissé, (8" par 8"), pendant environ 40 minutes. Découper en morceaux pour servir; diviser les morceaux en deux et y mettre de la sauce aux pommes. Six portions.

POUDINGUE AU CHOCOLAT A LA VAPEUR

3 c. à soupe de gras doux
1/2 tasse de sucre
1 œuf bien battu
1 c. à thé de vanille
1 1/2 tasse de farine à pain tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
1/3 de tasse de cacao
1/2 c. à thé de sel
1/2 de tasse de lait

Défaire le gras en crème, ajouter le sucre lentement, puis l'œuf bien battu et la vanille. Mélanger la farine, la poudre à pâte, le cacao et le sel et ajouter en alternant avec le lait. Verser dans un moule graissé. Couvrir hermétiquement et faire cuire à la vapeur pendant 2 heures. Servir avec la sauce à la menthe ou avec la sauce à l'ancienne mode.

SAUCE A L'ANCIENNE MODE

1/2 tasse de sucre
1 c. à soupe de farine
1/2 c. à thé de sel
1 tasse d'eau chaude
1 c. à table de gras doux
1 jaune d'œuf
1 c. à thé de vanille

Mélanger le sucre, la farine, le sel et l'eau chaude. Faire chauffer jusqu'au point d'ébullition et ajouter le gras. Incorporer le jaune d'œuf battu, remettre sur le feu et faire cuire pendant 2 minutes, en brassant. Ajouter la vanille.

GLACE AUX ATOCAS (canneberges)

2 tasses d'atocas (1-2 livre)
2 tasses d'eau
2/3 de tasse de sucre
1 c. à thé de gélatine
1/2 tasse d'eau froide
2 c. à soupe de jus de citron

Faire cuire les atocas dans l'eau jusqu'à ce que la peau éclate; passer au tamis. Ajouter le sucre et faire cuire jusqu'à ce qu'il soit fondu. Ajouter la gélatine qui a été gonflée dans l'eau froide. Refroidir et ajouter le jus de citron. Faire geler dans les tiroirs du réfrigérateur pendant 2 à 3 heures, en brassant plusieurs fois. Si on le désire, avant de faire geler, un blanc d'œuf battu bien ferme peut être ajouté au mélange refroidi. Six portions.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Les cours de la S.O.C.

Les cours donnés par la Société des Ouvrières catholiques recommenceront cette semaine: à la Fédération Nat. S.-Jean-Baptiste, lundi, cours de chant et sol-fège; mercredi le 12 janvier, cours de coupe, tricot, fantaisie; vendredi le 14: français, anglais, cours de coupe.

Les cours de couture, modes, qui se donnent le jeudi soir recommenceront aussi le 20.

Dimanche, 16 janvier, aura lieu la réunion de travail de la S.O.C. Les sociétaires et leurs amies sont cordialement invitées.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Jeudi soir, le 13 janvier, il y aura Heures-Sainte de 8 à 9 h. dans la chapelle des Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Outremont.

L'Ecole des Parents à la Crèche d'Youville

Dimanche, 16 janvier, à 2 h. 30,

L'Ecole des Parents fera sa distribution de jouets à la Crèche d'Youville, Côte-de-Liesse.

Ces jouets ont été donnés par les membres et leurs amis. Tous sont invités à cette fête de charité.

Ceux qui désirent y aller voudront bien appeler au siège social de l'Ecole des Parents: AT. 3779.

Pour tous...

...Hommes de profession libérale, hommes d'affaires, voyageurs de commerce, etc., rien ne remplace le "chat sauvage" qui les protège si bien contre le froid et les intempéries de nos hivers canadiens. De ces "chats sauvages", aux quartiers généraux du chat sauvage, ainsi désignés pour la maison de fourrures J.-F. Reid, il y en a pour toutes les exigences. Choix immense. Prix accessibles à toutes les bourses. Pour un authentique paletot de chat sauvage, entrez chez Reid, 1473, Amherst.

Ceux qui firent notre pays

Abbé Germain Morin (1642-1702)

C'est un titre d'honneur bien rare qui échoit à l'abbé Germain Morin. Il fut le premier prêtre canadien. Cette gloire rejoillit cependant sur l'une des plus belles familles qui se soient établies en Nouvelle-France: celle de Louis Hébert et de Marie Rollet.

L'abbé Germain Morin était en effet le fils de Noël Morin, époux en secondes noces d'Hélène Desportes, belle-fille de Louis Hébert et mère de Joseph Hébert, victime des Iroquois et compagnon de captivité de François Hertel.

A la suite de la mort de Guillaume Hébert, en 1639, Hélène Desportes, son épouse, convola en secondes noces avec Noël Morin. Celui-ci, charbon de son métier, était né en France, à Saint-Etienne de Briec-Comte-Robert. Après son mariage, il devint l'un des premiers pionniers de Saint-Thomas de Montmagny.

Son fils, Germain, naquit le 15 janvier 1642. Il fit ses études clas-

siques au Séminaire de Québec, après quoi il fut ordonné, le 29 septembre 1665, par Mgr de Laul, son premier officier fut d'ailleurs le saint évêque dans ses travaux administratifs, et il devint quelque temps son secrétaire. Il desservit ensuite les paroisses de la Pointe-aux-Trembles, de Château-Richer, et de Sainte-Anne de Beauport. On l'appela enfin à siéger au chapitre de la cathédrale de Québec. Il décéda le 20 août 1702, après avoir servi durant 37 ans l'Eglise catholique du Canada, dont il avait été la première recrue en Nouvelle-France.

Avec l'abbé Germain Morin s'ouvre la liste des prêtres admirables que le Canada français a donnés à l'Eglise et même à l'univers. Car l'Eglise-canadienne a commencé à rayonner sur le monde entier et il n'est pas un seul pays peut-être où l'un des nôtres ne soit actuellement occupé à célébrer le Saint-Sacrement, à prier pour le Canada, à moins qu'il n'attende dans un camp de concentration la fin du conflit terrible qui ébranle la civilisation jusque dans ses bases.

Les pionniers étatsuniens croyaient qu'une terre où les arbres ne croissent pas ne valait rien pour l'agriculture et pendant des années ils refusèrent de s'établir dans la prairie où la terre était le plus fertile!

La Croix Rouge

Reprise du travail à la section belge

La chambre de travail de la section belge de la Société canadienne de la Croix Rouge ouvrira ses portes aujourd'hui même et restera ouverte tout l'hiver de 10h. du matin à 1h. de l'après-midi, et de 2h. à 5h. du soir, tous les mardis, mercredis et jeudis.

Mme H. A. Stevenson, présidente, a fait aujourd'hui un appel aux travailleuses volontaires pour couvrir ou pour autres travaux à la main, mais elle demande particulièrement des femmes pouvant travailler sur la machine à coudre. La chambre de travail est située à 1463 avenue Union.

John, chauffeur russe

par Max Du Veuzit

Roman de 280 pages.

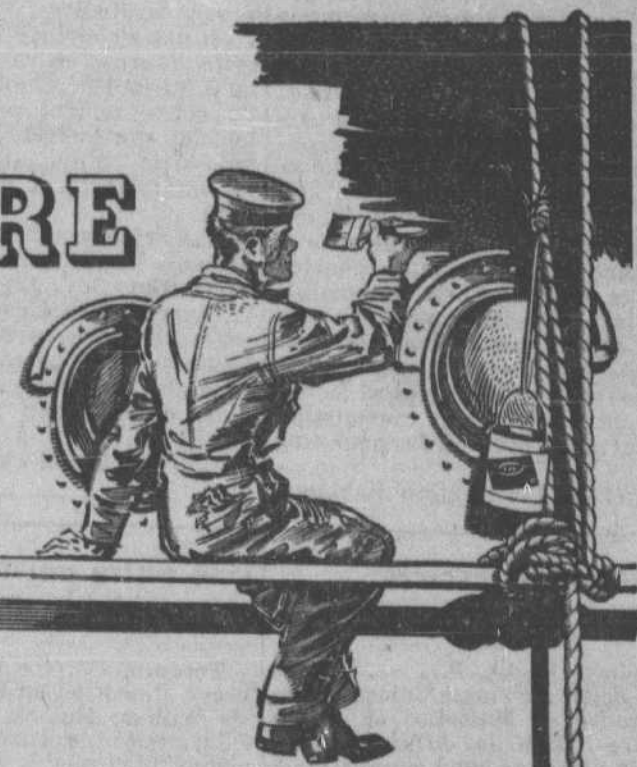
Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LA CHIMIE NOUS AIDE À GAGNER LA GUERRE

LA PEINTURE

AU SERVICE DE LA MARINE COMBATTANTE



La peinture C-I-L, résistante et durable, protège les vaisseaux de guerre et lutte efficacement contre les assauts du vent, des intempéries et de l'ennemi.

Pour maintenir les navires de la Marine Royale Canadienne —torpilleurs, frégates, corvettes, balayeurs de mines et autres —on doit les prémunir en les couvrant de plusieurs couches d'une peinture, essentielle aussi pour les défendre contre la détérioration causée par l'eau salée, les herbes marines, la rouille et les intempéries. De plus, la peinture protège, par le camouflage qu'elle permet, les navires pendant les combats.

En temps de guerre, la Marine Canadienne se sert d'un vernis spécialement préparé à cette fin et elle utilise également d'autres peintures moins raffinées mais empêchant quand même la rouille et la corrosion. Plusieurs de ces peintures ont été améliorées dans le but de faire face aux exigences des guerres navales. Sur terre aussi, cette substance joue un rôle primordial en vue d'aider notre flotte, puisqu'on l'utilise pour peindre les quais, postes d'entraînement et autres bâtiments.

La peinture a, bien entendu, toujours été employée comme moyen de défense—même en période de paix. Elle repousse continuellement les éléments destructifs tels que la rouille et la corrosion. Ses multiples usages en temps de guerre nous aident à comprendre son importance en temps normal.

C'est une des tâches de la Division des peintures et vernis de C-I-L de fournir la peinture nécessaire aux forces combattantes de la Marine Canadienne.

Le fait de protéger le matériel de guerre avec de la peinture de première qualité est une autre illustration de l'apport de la chimie industrielle à l'effort de guerre du Canada.



CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

PA280P

Feuilleton du "Devoir"

Belle-Mère à tout Faire

par Pierre de Saxel

(Suite)

3. "... Comment, déjà finie la livre de chocolats! Est-ce possible?... On a dû me carotter sur le poids... Enfin tant pis, c'est toujours préférable au brouet de l'hôtel.

"Christian, Yvette d'Arbus, je vous rends grâce! Vos bonbons, ma foi, étaient excellents!"

II

Durant toute la nuit, Luc d'Indreville se promena, en rêve, d'un bureau de placement à un autre, accueilli partout par des mégères qui s'indignaient de ses prétentions.

Trouver une "bonne à tout faire", comme ça, du jour au lendemain et pour deux cents francs par mois! Il fallait être fou, pour s'i-

maginer pareille chose!

"Fou!... je le deviendrai certainement si cela dure, se dit l'ingénieur à son réveil. Et penser qu'il va falloir me remettre en chasse aussitôt levé... et cela pour me faire rire au nez comme hier..."

Il s'éleva longuement, envoya des coups de poing formidables dans son oreiller, bailla à plusieurs reprises, et, finalement, sauta à bas de son lit, en entendant sonner neuf heures à l'horloge de l'hôtel.

"C'est qu'avec tout ça je crève de faim, se dit-il en regardant d'un oeil rancunier la boîte vide qui traînait sur la table... Au fond, ça ne "tient" pas du tout l'estomac, une livre de "fourrés". Mais il eut beau sonner pour

mander son chocolat, personne ne répondit à son appel.

La grève des domestiques sévissait à l'hôtel comme ailleurs, probablement. Il ne lui restait donc d'autre ressource que d'aller déjeuner au buffet de la gare.

Il se disposait à s'y rendre, quand un coup sec fut frappé à la sa porte.

C'était un petit boy à l'air délégué, qui venait prévenir le numéro 35 qu'une "personne" demandait à lui parler.

— Quel genre de "personne"? questionna d'Indreville étonné... Je ne connais pas une âme à Toulouse.

— C'est une dame ancienne et grosse... grosse comme ça... répondit le gamin, en traçant de la main une circonférence imposante. Elle s'appelle Mme Girardin et elle vient de la part de Mme d'Arbus.

— De Mme d'Arbus?

Un espoir fou envahit instantanément le cœur de Luc.

Aurait-il, par hasard, calomnié la farouche frêle, et celle-ci lui enverrait-elle déjà la perle introu-

vable demandée sans succès, la veille, à tous les échos?

— Faites monter! s'écria-t-il, aussi excité maintenant qu'il était déprimé tout à l'heure... Je la recevrai dans le corridor... Eh bien! vous avez entendu?... Nom d'un chien! Dévissez-vous!... Ne la faites pas attendre!

Un rapide coup de brosse pendant que le boy se décaillait à déguerpier... et Luc se précipita en pyjama dans le couloir, au-devant de la précieuse "dame ancienne".

Elle ne s'y trouvait point encore. Penché sur la balustrade, l'ingénieur eut tout le loisir de lui voir gravir pesamment les marches de l'escalier.

Ce devait être, comme l'avait dit le boy, une puissante matrone, car les degrés gémissaient sous son poids, tandis qu'une respiration courte, bruyante, s'échappait de sa poitrine.

"Elle souffle comme un cachalot, pensa Luc avec inquiétude. Ce "poids lourd" consentira-t-il à faire mon service?"

Enfin le "poids lourd" débou-

cha sur le palier et d'Indreville, empressé, la bouche en cœur, se hâta de lui offrir l'unique chaise de l'étage...

Malheureusement, le corridor, éclairé par une seule fenêtre ouvrant sur une cour intérieure, était trop obscur pour qu'il pût distinguer les traits de l'arrivante, comme aussi pour juger de son âge.

D'ailleurs, aujourd'hui que princesses et trottoirs s'habillaient de façon identique et se fardaient à qui mieux mieux, comment reconnaître les unes des autres?

Et puis, que lui importait, je vous le demande, que la protégée des d'Arbus fût jeune comme le mois de mai, ou vieille comme les remparts de Carcassonne? Pourvu que ce fût bien une cuisinière et qu'elle daignât s'occuper de son petit intérieur!

— C'est Mme d'Arbus qui vous envoie! lui demanda-t-il avec son sourire le plus aimable.

— Elle-même, Monsieur. Elle m'a conseillé de me présenter dès ce matin chez vous.

Se présenter!... Ces mots magi-

ques firent bondir le cœur de Luc sous son pyjama.

Il ne s'était donc pas trompé! C'était bien une "bonne à tout faire" que lui dépêchaient ses amis!

Une bonne! comprend-on son ravissement!

Le chameau qui rencontre inopinément une source dans le désert ne doit pas ressentir une joie plus grande que celle qu'éprouva l'ingénieur en voyant devant lui cette perle introuvable.

Ah! Mme Girardin pouvait lui demander ce qu'elle voudrait... coûte que coûte, il le lui promettrait, pour s'assurer ses services.

— Peut-être Monsieur trouve-t-il l'heure trop matinale? fit l'arrivante qui considérait d'un air sévère la vareuse mal boutonnée de ce patron étonné.

Luc rougit comme une jeune fille... Sa mise négligée impressionnerait-elle déjà fâcheusement la bonne femme évidemment amie de l'ordre?

Les domestiques sont si exigeants aujourd'hui! si disposés à se froisser de tout!... Peut-être celle-

ci était-elle choquée qu'il l'eût reçue en pyjama?

Mais aussi, comment n'avait-il pas prévu cela, et pris la peine de passer son veston?

— Trop matinale! Jamais de la vie s'écria-t-il avec feu. Je suis toujours levé avant l'aurore. Il a fallu une circonstance tout à fait exceptionnelle pour que le chance, ce matin, mes habitudes.

Sans insister, et pressée sans doute d'entrer dans le vif du sujet, la bonne reprit:

— Pour les références, Monsieur pourrait s'informer auprès de...

— Des références? mais je n'en demande aucune, se hâta de répondre Luc avec le même élan. Du moment que vous venez de la part de Mme d'Arbus, cela me suffit. J'ai la plus entière confiance!

— Je crois devoir prévenir Monsieur que je suis une médiocre cuisinière.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie Populaire la "responsabilité" d'éditeur-propretaire — Georges FOLLEMAN — directeur-gérant.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

cette circonstance, voulu se couvrir de l'intégrité du juge en chef? L'opposition a critiqué le rapport du commissaire-enquêteur. Elle a voulu distinguer le commissaire du juge en chef.

Si la distinction était légitime pour des fins de polémique politique, il n'en restait pas moins qu'en l'occurrence le juge en chef et le commissaire-enquêteur constituaient une même et seule personne. Un homme politique, appartenant au parti conservateur, la fortune électorale lui a souri depuis lors — à en juger par ses remarques assez vives. L'erreur était attribuable au gouvernement. Il est à souhaiter qu'on ne la répète pas et qu'on ne tolérera pas que les noms des juges des cours supérieures deviennent la cible d'attaques politiques. Non seulement les juges attaqués en souffrent, mais encore le prestige de la magistrature elle-même.

Autre cas à souligner

Il est également regrettable qu'à deux reprises, en 1942 et en 1943, et dans certains cas avec une insistance déplacée, des journaux aient lancé la rumeur de la nomination de M. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, au poste de juge en chef de la Cour Suprême du Canada. Rien ne pouvait justifier la publication de semblables canards. La dernière fois qu'on l'a fait, M. Ralston était sur les théâtres de guerre en Méditerranée où on lui a demandé de confirmer ou de nier la rumeur. Le ministre a promptement mis les choses au point.

Ce pouvait être une façon de faire de la publicité au ministre. On doute que M. Ralston ait apprécié favorablement le zèle de ses amis... ou de ses adversaires! Il est bien difficile, dans des cas comme celui-ci, de découvrir l'inspiration de la rumeur. Celle-ci n'en est pas moins regrettable. Il était de toutes façons évident que la nomination revenait à M. Thibault Rinfret.

Unanimité

On est heureux de constater qu'il y a eu unanimité sur la nomination du nouveau juge en chef. L'article de la Gazette, avant-hier, était symptomatique. La Gazette a fait l'éloge de M. Rinfret en termes aussi vifs que justes. Le journal de la rue Saint-Antoine a résumé la carrière si remplie de M. Rinfret. Il a rappelé que le dernier était reconnu comme le collaborateur le plus intime de sir Lyman Duff. On rapporte, en effet, avoir souvent vu sir Lyman et M. Rinfret se consulter à voix basse pendant l'audition d'une cause. Au cours des vingt dernières années, M. Rinfret, écrit la Gazette, a tenu un rôle important comme membre de la Cour Suprême. Le quotidien se réjouit de ce que l'on ait reconnu les mérites du nouveau juge en chef. Pareil éloge se passe de commentaires. Ce sont là précisément les vœux que le Devoir a exposés à une couple de reprises avant la nomination de M. Thibault Rinfret. Il ne reste plus qu'à souhaiter longue vie et fructueuse carrière au nouveau président de la Cour Suprême.

Léopold RICHER

L'actualité

(suite de la première page)

taires sont déficientes pour une bonne moitié de leur personnel nécessaire. Si nos soldats manquent d'amunitions, les fidèles de l'arrière ne disposent pas non plus d'un nombre suffisant de pasteurs.

La population catholique montréalaise s'est accrue de près de 50,000 au cours des dix dernières années et le recrutement du clergé, loin d'enregistrer une hausse proportionnelle correspondante pour répondre aux besoins de ces nouvelles ouailles, s'est abaissé, de sorte qu'il n'y a qu'un prêtre pour 1,233 fidèles montréalais, tandis qu'un prêtre de Québec dessert 553 personnes et un prêtre de Montréal ou de Saint-Hyacinthe, 545. Le diocèse de Joliette, réservoir toujours riche pour le sanctuaire, est le plus favorisé: on y compte un prêtre pour 427 catholiques.

Si cette régression des recrues sacerdotales s'accroît, le catholicisme montréalais sera en présence d'un grave danger et amènera une croissance rapide des fidèles ou des non-pratiquants parmi nos coreligionnaires; leur quantité est déjà trop grandissante au sein de notre cité mercantile, paganoïse par la presse neutre, la T.S.F. disparatée et les voisinages matérialistes.

Nos classes aisées ne fournissent presque plus d'enfants au service des autels, parce qu'elles en produisent de moins en moins ou qu'elles découragent les aspirations.

Dans la catégorie des ouvriers et des ruraux réside le grand espoir; elle dispose du nombre des candidats possibles, mais, par contre, l'insuffisance de la bourse familiale contrecarre l'accomplissement des grands rêves de zèle sacerdotal.

L'œuvre des vocations sollicite l'attention du public pour permettre aux aspirants lévites d'acquiescer de moyens de réaliser leurs vœux dessein. C'est, ne grande œuvre devant laquelle il ne faut pas se contenter de s'incliner profondément; il importe de l'aider de nos deniers, afin de prévenir la catastrophe d'un peuple glissant sur la pente des églises sans curés.

Pour la sauvegarde morale et sociale des générations prochaines, puisse notre sacerdoce traverser favorablement cette présente phase d'inquiétude.

Louis ROBILLOD

11-1-44

Bloc-notes

(suite de la première page)

Agés savent que ce surcroît de travail affectera probablement leur santé et recourra leur vie, mais ils sont d'avis que dans une guerre totale les pertes sont inévitables à tout âge et sur tous les fronts.

Faits divers

Le capitaine Littner accusé de négligence coupable après la mort d'un soldat

Dommages par l'incendie de \$2,500,000 dans le Michigan — Asphyxiés par un désinfectant — Collision de tramways — Frappé par un tramway — Affaires de Cour — Causes de la Commission des prix

Fredericton, (C.P.) — Le capitaine C.G. Allyn a rendu hier après-midi, dans la cause du capitaine Ner Littner, entente ici, un témoignage important qui a servi à faire progresser la preuve. Une Cour martiale enquête sur le cas du capitaine Littner, de Toronto, accusé d'avoir négligé d'examiner avec assez de soin un soldat qui mourut quelques jours après son entrée dans l'armée. Le capitaine Allyn, de Québec, accusé dernièrement d'avoir négligé d'accorder un nouvel examen médical au soldat Charles Fraser Smith, fut acquitté samedi. Les deux officiers sont attachés au district militaire no 7. En Cour martiale hier, la première accusation portée contre Littner fut celle de négligence manifeste dans l'examen médical qu'il fit subir à la recrue et qui mettait en danger la vie du soldat Smith. L'autre accusation était semblable, mais elle omettait le danger de mort. Le témoignage d'Allyn a reconstitué tous les faits, au sujet de la mort du soldat Smith, depuis son premier examen médical jusqu'à son entrée à l'hôpital et à sa mort à la suite de complications.

Dommages de \$2,500,000 par l'incendie au Michigan

Marysville, Mich, 11 (A.P.) — Le feu a détruit hier soir la plus grande usine de l'ouest central de la compagnie Morton Salt. Les principales constructions et plusieurs petits édifices ont été rasés. Le gérant général Fred Philbrick évalue les dommages à \$2,500,000. Les pompiers de trois localités voisines durent combattre l'incendie plus de sept heures avant de le maîtriser. Située sur le bord de la rivière Sainte-Claire, l'usine produisait annuellement 250,000 tonnes de sel. On y employait 400 ouvriers.

Asphyxiés par un désinfectant

Hamilton, Ont., (C.P.) — L'enquête se poursuit dans le cas de James Foster, 34 ans, et de William McGrogan, 74 ans, trouvés asphyxiés à mort dans leur chambre, hier soir. Des treize autres personnes transportées à l'hôpital, M. Alfred Cooper, 62 ans, y est seul demeuré dans un état grave. Mme Zinger, propriétaire de la maison, a dit aux autorités qu'ayant fait désinfecter sa maison d'après les instructions du bureau de santé d'Hamilton, elle avait averti ses pensionnaires de ne pas retourner dans leurs chambres avant dimanche soir.

Collision de tramways

Deux tramways voyageant vers le sud, rue Amherst, sont entrés en collision, tôt hier soir, au coin de la rue Ontario. Un wattman a été légèrement blessé. Les deux voitures sont assez endommagées.

M. McNamara ne parle pas, lui, d'une production accrue, maintenue, ou réduite, il ne fait même pas allusion à cela, mais le fait qu'il signale et souligne d'un demi-million de personnes qui ont quitté le travail de la terre au Canada depuis 1939, paraît hautement significatif. L'on comprend, à la lumière de pareilles informations statistiques, que la classe agricole, ces temps derniers, particulièrement et dans chacune des neuf provinces canadiennes, se soit plainte de la rareté de la main-d'œuvre.

On peut même dire que le fait indique par M. MacKinnon: un Canadien sur seize dans les forces armées, et le fait mentionné par M. McNamara: un demi-million de personnes de moins au travail de la terre, que ces deux faits-là se complètent et s'éclaircissent l'un l'autre.

A chacun de les apprécier en conséquence.

L'autobus à l'Université

Nous avons parlé à plusieurs reprises déjà de la nécessité d'un service d'autobus par la Compagnie du Tramway jusqu'à l'Université de la montagne, jusqu'aux portes de cette maison haut située. Tout au long des huit ou neuf mois de l'année universitaire, des milliers de personnes ont à s'y rendre quotidiennement; des centaines doivent même s'y rendre le soir, soit pour des cours, soit pour des conférences. La dernière fois qu'il nous a été donné d'aborder le sujet dans le Devoir, nous avions mentionné comme solution possible à ce problème de transport universitaire le prolongement du service d'autobus du boulevard Mont-Royal. Un universitaire en vue, M. Arthur Saint-Pierre, professeur à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, et directeur de l'Institut qui a été créé pour la recherche dans ce même domaine triple, nous écrit à ce sujet une lettre fort intéressante que nous reproduisons dans une autre page. M. Saint-Pierre expose un projet, celui du prolongement jusqu'à l'Université du service d'autobus du boulevard Saint-Joseph, qui nous paraît, nous l'admettons volontiers, bien supérieur et qui serait d'accomplissement bien plus heureux que celui dont nous avons parlé.

Il reste de savoir ce que la Commission du Tramway vaudra bien décider. Nous avions dit, fin de décembre, que cette décision se devait prendre d'urgence, que le nouveau service devait s'établir par la date de la reprise des cours universitaires après les vacances de Noël et du Jour de l'An. Sauf erreur, rien n'est encore fait. L'Université et les universitaires attendent toujours. Devront-ils attendre encore longtemps?

Emile BENOIST

11-1-44

Frappé par un tramway

M. D. Chasson, 54 ans, employé du Canadien National, a été transporté à l'hôpital Homéopathique, hier soir, après avoir été frappé par un tramway. L'accident s'est produit au moment où M. Chasson sortait de sa cuisine pour héler une auto. Il souffre de traumatisme crânien et de légères blessures.

Il meurt de ses blessures

M. Siméon Siminovich, 68 ans, 5563, avenue Dunmore, est mort hier soir, à l'hôpital Victoria, des blessures reçues, mardi dernier, alors qu'il fut heurté par une auto au coin des avenues Fairmount et du Parc. Le corps est à la morgue pour l'enquête du coroner.

Collision entre une auto et une charrette

A la suite d'une collision survenue entre son auto et une charrette pour la neige, à la 12e travée du pont Victoria, à 10 h. 50, hier soir, Alexander Rae, 81, avenue Springfield, Greenfield Park, a reçu des blessures à la tête. On lui a fait 4 points de suture, à l'hôpital Victoria.

Prévenu blessé d'un coup de revolver

Un garçon de 16 ans, dont le nom n'est pas divulgué, a été blessé à l'épaule d'un coup de revolver, aux petites heures, hier, au cours d'une présumée tentative de vol. Eveillé en sursaut, M. Sebastiano Delibero, cordonnier, 2282 est, avenue Mont-Royal, entendit un bruit suspect et tira plusieurs coups de revolver. Deux présumés complices de la victime réussirent à s'enfuir. Ils furent arrêtés un peu plus tard. On les a confiés aux autorités de la Cour des jeunes délinquants.

Tremblement de terre au Mexique

Mexico, (A.P.) — Un violent tremblement de terre dont l'épicentre se trouvait dans le Pacifique, à 90 milles du port de Acapulco, a secoué la capitale un peu après trois heures hier, (4 heures à l'heure de l'est). Une manufacture a été démolie mais il n'y a pas eu de blessés. Aucun rapport n'est encore parvenu d'Acapulco.

Morte après 4 ans de sommeil

Albany, N.-Y., (spécial au New-York Times et à la Gazette). — Doreen Shook, qui a passé les quatre dernières années dans le sommeil, est morte hier à un hôpital d'incubables. Au mois d'août 1939, elle fut atteinte de léthargie encéphalite. Elle ne s'est jamais éveillée depuis. Les médecins firent tout ce qu'ils purent. Ils virent bientôt le caractère incurable de la maladie, la maladie du sommeil.

Elle refuse l'entrée à un inspecteur d'hygiène

Toronto, (C.P.) — Mme Olive Kehoe, propriétaire d'une maison de pension pour gens âgés, a été condamnée hier à \$10 et aux frais, après avoir été trouvée coupable de s'être opposée à la visite d'un inspecteur d'hygiène. La preuve a démontré que cette femme qui retire \$900 par mois de ses pensionnaires a refusé sa porte à un inspecteur d'hygiène venu vérifier un rapport voulant que la maison soit infestée par la vermine et qu'elle ne soit pas suffisamment aérée. Une autre accusation disant que la maison est sale a été retirée, Mme Kehoe ayant déclaré qu'à part quelques coqueilles, la maison est propre.

Saisie de 12,000 cigarettes

Après une enquête faite en fin de semaine dans un restaurant de Terrebonne par la Gendarmerie canadienne, 12,260 cigarettes de contrebande ont été saisies. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Pilleurs de tronc

Jenny Dunbar, 19 ans, 471 ouest, rue Prince-Arthur, et son présumé complice, John Dunbar, 23 ans, 1268 ouest, rue Dorchester, ont comparu hier devant le juge C.E. Guérin, sous une accusation de possession d'outils de cambriolage. Les inculpés ont protesté de leur innocence. Procès le 13 janvier. La police surprit les accusés dans l'église de Saint-Henri, avec un pince-monde. Plusieurs tronc avaient été vidés dans cette église depuis quelques semaines.

Trois mois de prison

Arthur Bona, metelot de 23 ans, coupable d'un vol d'instruments de chirurgie évalués à \$10 dans un hôpital juif de Montréal, a été condamné hier à 3 mois de prison par le juge C.E. Guérin.

Un an de prison pour vol

François Fuoco, 19 ans, 7721 rue Chamond, a été condamné hier à trois peines concurrentes d'un an de prison par le juge Edouard Archambault, pour trois cambriolages dont la valeur totale est de près de \$1000.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre chaude.

PL. 1786-1787

Recevez le lundi C.H.L.P.

12 h. 15 12 h. 30

Ouverts de 10 à 6:30, samedi compris.

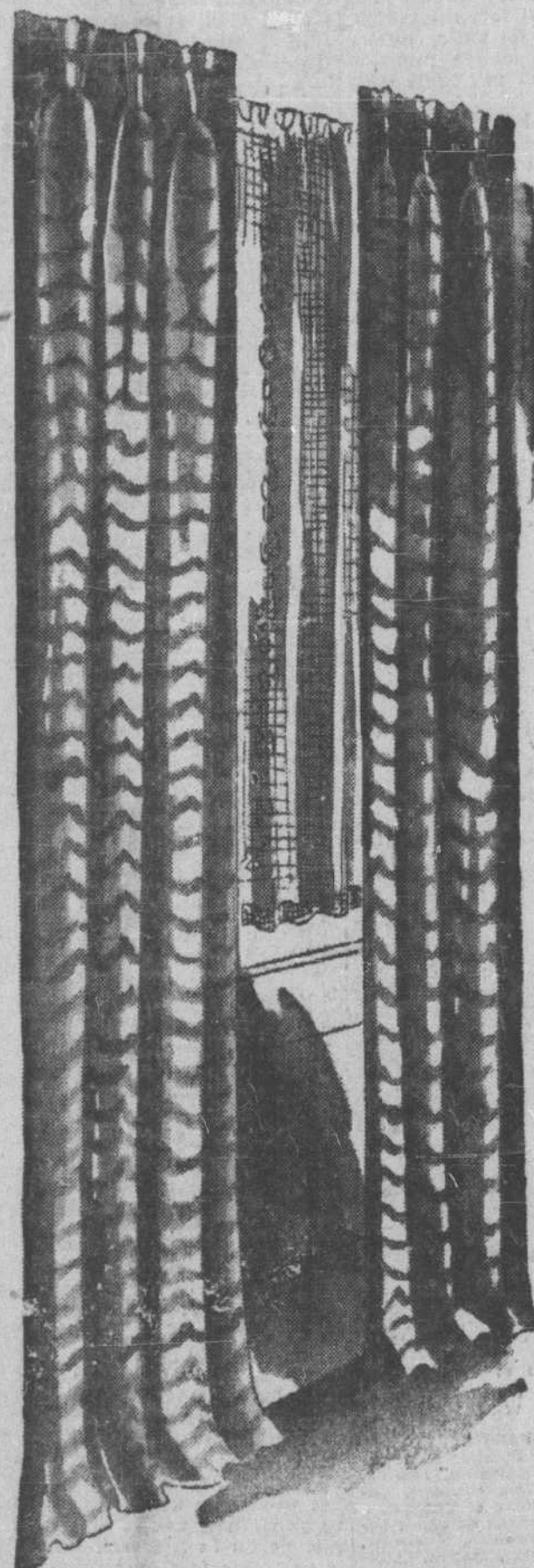
DUPUIS

Rideaux ruchés en marquise

C'est fluide et léger et tout indiqué pour souhaiter la bienvenue à un soleil qui se fera de plus en plus chaud d'ici au printemps... Rien de tel pour rafraîchir une chambre à coucher, une salle à manger, un boudoir.

La paire : 3.95

Marquise rose, bleu, vert, jaune avec pois de mêmes tons. Volant de 6 pouces sur les côtés intérieurs ainsi que dans le bas. Largeur des côtés: 45" — hauteur: 2 2/3 verges.



DRAPERIES sobres, modernes

... pour le salon que l'on veut transformer à la veille d'un événement important... pour la salle à manger qui sera toute gaie et accueillante avec des fenêtres ornées de ces draperies.

La paire 8.50

Etoffe à mailles lâches et rustiques (Monkloth) nuance naturelle à rayures rose, bleu, d'autres à bordure de soutache au fini broché ou frange, sur les côtés intérieurs et dans le bas. Tons de vert, bleu, vin. Largeur des côtés: 45" — hauteur: 2-2/3 verges.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Récupération du papier

Le Canada a grand besoin de papiers de rebut.

Faites votre part en ramassant journaux, revues, papier d'emballage, sacs, cartons, etc. Faites-en des colis séparés et lorsque le poids atteindra 50 livres

signalez : BE. 2545

un livreur se chargera du transport dès que vous aurez formulé votre demande.

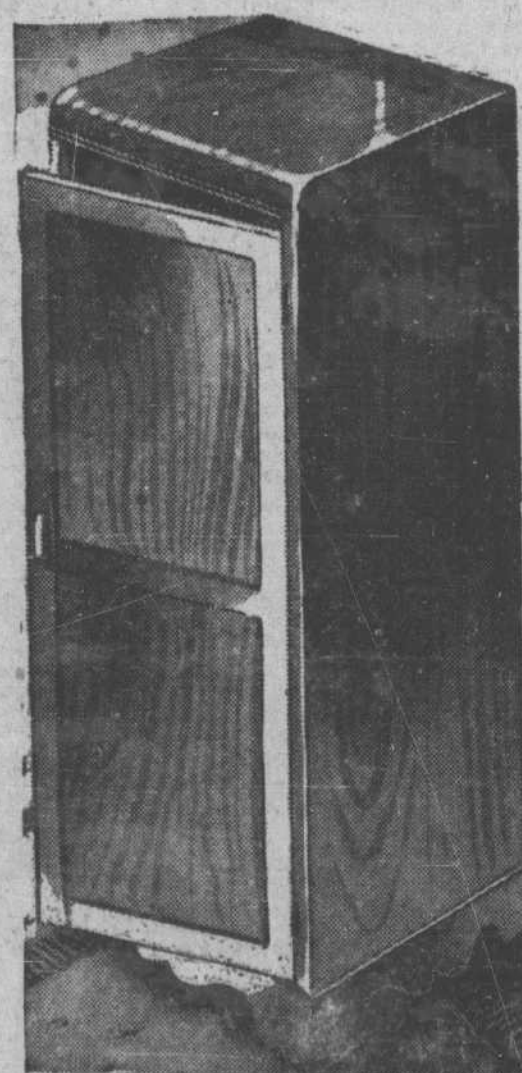


Mobilier moderne "Dinette" 87.50

Tout ce qu'il faut pour un jeune ménage, une petite famille ou la salle à déjeuner... Les six pièces illustrées en noyer ou fini noyer avec décor de noyer synthétique et de marqueterie. Surfaces repolies. Complet.

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la C.P.C.T.G.

DUPUIS — quatrième étage



Garde-robes ou penderies

... grande commodité dans une pièce sans placard ni garde-robes où couche une personne...

13.95

Ce modèle illustré est fabriqué de panneaux de fibre avec cadre tout en bois fini brun noyer.

Hauteur: 66 pouces. Largeur: 24 pouces. Profondeur: 22 pouces.

DUPUIS — quatrième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.